ISSN 0013-113

l'éducateur

pédagogie freinet

Dossier pédagogique

DES CLASSES TRANSPLANTEES

(témoignages, préparation)

161-162 Supplément au n° 1 du 15 septembre 81

54e année

15 nos + 5 dossiers suppléments par an : 136 F
Etranger : 191 FF

SOMMAIRE

INTRODUCTION 1

TÉMOIGNAGES

1. Séjour en centres spécialisés 3
2. Séjour d'une classe en autonomie 6
3. Séjour commun à plusieurs classes (en autonomie) 8
4. Les cheminements de l'école de la rue Vitruve (Paris) 11
5. Un autre type de séjour : la classe stage 13

AVANT LE SÉJOUR

1. Les textes officiels 17
2. Préparation matérielle réglementaire 19
3. Motivations 23
4. Associer les parents 25
5. Témoignages sur la préparation d'un séjour en autonomie 27

Photos et illustrations : J. Arnoux : p. 1, 3, 8, 9, 20, 22 - D. Léger : p. 21, 26, 28 - J. Chassanne : p. 11 - X. Nicquevert : p. 28 - J. Suquet : p. 12 - E. Marquès / G. Laval : p. 24.

Adresse de la rédaction : L'Educateur, I.C.E.M., B.P. 109.

Abonnements : P.E.M.F., B.P. 109, 06322 Cannes La Bocca Cedex. C.C.P. 1145-30 D Marseille. Prix de l'abonnement (15 numéros + 5 dossiers) : 136 F.

Des classes transplantées

Des classes-nature

DES CLASSES AILLEURS

(première partie)

INTRODUCTION

1953 : première classe de neige ; c'est l'expérience de Vanves.

1964 : prémière classe de mer.

1978-1979 : 12 400 classes ont réalisé une classe «transplantée». Une goutte d'eau dans l'univers scolaire : 4 % de l'effectif d'élèves du premier degré... Les adolescents du second degré, dans leur quasi totalité, attendent toujours qu'on amorce avec eux ce genre d'activité, trente ans après...

Encore relativement peu d'expériences, si l'on met en comparaison le pourcentage des partants et celui de ceux qui n'iront jamais. Compte tenu du fait que des enseignants ou des écoles ont une pratique régulière de la «classe nature», il est évident que des enfants sont appelés à participer à des séjours plusieurs fois au cours de leur scolarité. On est encore loin du phénomène de masse.

Classe «transplantée», classe de «nature»... Ces appellations ne nous satisfont pas. L'une parce qu'elle met trop l'accent sur la permanence de l'activité scolaire, simplement déplacée ; l'autre parce qu'elle évoque trop exclusivement l'a priori hygiénique qui présidait à l'origine.

Cet alibi hygiénique demeure effectivement, même si on a assorti les objectifs que poursuivent ces séjours d'autres considérations pédagogiques où l'étude du milieu et la vie collective tiennent la meilleure place.

Il ne s'agit pas de contester ici les bienfaits physiologiques de ces séjours pour les enfants. Bien au contraire. Mais plutôt de mesurer combien l'alibi dont il est question fonctionne en réalité, de plus en plus, au service d'une série d'autres intentions.

Nous devons d'abord nous interroger sur la fonction «revitalisatrice» de ces séjours, qui rejoignent à cet égard le phénomène de masse des vacances familiales : il faut en effet s'attendre à ce qu'au cours des années qui viennent — et la tendance semble déjà amorcée — les classes transplantées servent d'argument politique dans le processus infernal d'urbanisation-casernisation : «*La vie dans la ville est contraignante, pénible, mais des efforts sont faits pour que les petits citadins conservent santé et contact avec la nature...*» L'argumentation joue aussi à plein vis-à-vis du milieu rural : c'est la revitalisation des campagnes qui est en jeu, par l'utilisation maximale de ses ressources en infrastructures de loisirs (la montagne en hiver) ou en hébergement (les écoles fermées...), en supports d'activités et en objets d'études.

C'est de bonne guerre : le dépeuplement des campagnes et la disparition de ses écoles vont devenir, deviennent, par la grâce d'un retournement des données objectives, les sources d'une politique de progrès où la ville fait figure de pourvoyeuse de vie nouvelle pour campagne moribonde.

Il faut rapprocher ce constat d'un autre phénomène qui lui est intimement lié : la politique générale des loisirs n'est pas sans dicter ou au moins influencer l'orientation et la pratique des classes transplantées. Il est frappant de constater que la grande majorité des séjours sont des classes de neige, et qu'on déploie bien évidemment de grands efforts pour faire valoir l'intérêt de ces séjours (cf. circulaires et appels pour stages du ministère). Bien sûr, historiquement, il y a antériorité de ces séjours par rapport aux autres (les classes de neige ont commencé au début des années 50), mais cela ne suffit pas à expliquer le phénomène. Au prestige des sports d'hiver qui joue auprès de nombreuses couches de la population (malgré le coût), s'ajoute la politique des municipalités qui ne reculent pas devant une dépense accrue dans de larges proportions (parfois au détriment d'autres priorités moins spectaculaires), le tout s'inscrivant dans une politique générale des loisirs de consommation et d'aménagement du territoire articulée sur les profits immobiliers. A entraîner des petits skieurs, on prépare des générations d'utilisateurs des structures de loisirs d'adultes. Parmi ceux qui aiment le ski, ces arguments sont difficilement reçus. Pourtant, le problème n'est pas de nier l'intérêt de ce sport, mais de mesurer lucidement les enjeux d'une politique qui utilise à son profit nos motivations pour une action sociale et pour une activité physique gratifiante, motivations tout à fait justifiables en elles-mêmes et cependant productrices d'aliénation là où nous ne voulons voir que stimulations.

A l'opposé, les classes vertes sont «sous-pratiquées» (les classes de mer s'étant multipliées et ayant acquis respectabilité). L'explication n'est pas longue à trouver, et l'on voit bien qu'elle tient essentiellement dans le parti pris de rentabilisation à long terme de l'activité touristique. Une classe verte coûte peu — c'est la formule la plus économique — mais comme elle n'est pas créatrice d'infrastructures et de besoins spécifiques, la formule demeure le parent pauvre de la «transplantation». Pourtant, le territoire ne manque pas de possibilités d'accueil...

Disons simplement pour le moment que cette formule permet une gestion autonome sans trop d'entraves (les lieux inoccupés, assez souvent non soumis à une gestion d'organisme de vacances, et donc simplement loués, sont nombreux) ; qu'elle produit des comportements et des compétences directement réinvestissables de retour dans le milieu d'origine (non sophistiqué, non artificiel, le milieu naturel et humain suscite des transpositions évidentes : découverte de la randonnée pédestre, ouverture et collaboration à des activités humaines, des problèmes écologiques et sociaux) ; qu'elle provoque un élargissement de la notion d'étude du milieu pour accéder à une dimension sociale souvent absente ou négligée (en particulier en permettant un échange étroit avec les travailleurs du crû).

Nous signalerons au passage qu'on ne parle pas de «classes de ville» et que, pourtant, l'argument hygiénique mis à part, tout milite en faveur de ce type de séjour qui permettrait aux petits ruraux de prendre la dimension du milieu urbain (et se préparer à échapper à ses mirages, autant qu'à faciliter une insertion ultérieure éventuelle...).

Et nous nous attarderons davantage sur le problème de la forme (qui conditionne en partie le fond) du séjour. En deux mots : s'agit-il de participer à une généralisation progressive des séjours sur le mode de la transplantation classique (on est hébergé dans un centre spécialisé où les enfants n'ont plus qu'à vivre la vie du «vacancier» à l'hôtel) ou s'agit-il de rechercher dans ces séjours une occasion supplémentaire et privilégiée d'approfondir, de diversifier la vie du groupe et la connaissance par l'acte d'un milieu qui n'est pas seulement «naturel» ? A titre d'illustration, voici la désillusion d'enseignants de la Villeneuve de Grenoble qui parlent de la vie dans un centre géré par la ville :

«*On est surpris quand on arrive avec des enfants habitués à prendre des responsabilités à l'école, de les voir transformés là-haut en regrettables consommateurs de loisirs et d'enseignement. Jusqu'à maintenant, on privilégiait le fonctionnement et le service de cette structure plutôt que de privilégier la vie et l'animation en fonction des enfants : au niveau de la vie quotidienne, aucune charge n'est assurée par les enfants, au niveau des loisirs, c'est la même chose. L'enfant ne peut continuer à se prendre en charge qu'au moment de la classe. Les adultes sont des gens spécialisés dans des tâches bien précises, sans relations directes avec les enfants et leur conférant des statuts qui les séparent, ce qui bloque les possibilités de dialogue entre eux et leur action commune...*» (1)

Or on sait, parce que des expériences ont eu lieu en ce domaine, qu'autre chose est possible : le séjour en autogestion (ou en autonomie, peu importe le vocabulaire) qui impose certes des servitudes — mais elles sont autant pour les enfants que pour les adultes — mais qui fait que cela devient vraiment l'affaire du groupe, son projet...

Ce dossier vise à confronter des pratiques et à fournir des éléments d'information et de réflexion pour alimenter les expériences que chacun sera amené à conduire.

Il s'agit non pas d'un, mais de deux dossiers. Nous nous sommes refusés à faire un digest, mais pour autant nous ne pensons nullement avoir épuisé le sujet...

Avec les éléments que nous possédions, nous avons cherché à mettre en parallèle — et non en opposition — des expériences différentes dont chacun pourra tirer sa propre philosophie. Des extraits des textes officiels sont rassemblés, offrant une information utile trop souvent dispersée et difficilement accessible ; en même temps, ce sont des documents à analyser pour mesurer les orientations idéologiques sous-jacentes et l'espace du possible.

Le second dossier étant à l'état de projet, nous en donnons un plan provisoire et grossier, et nous espérons que chaque lecteur se fera un plaisir (ou un devoir...) d'y collaborer. Il serait intéressant, en particulier, que la dernière partie de ce second dossier soit un prolongement du début de réflexion mené dans cette introduction, avec la collaboration du maximum d'entre nous.

Pour dire, si besoin est, son désaccord farouche !...

(1) Brochure *La pédagogie du projet*, écoles expérimentales de la Villeneuve de Grenoble.

Dossier réalisé par Etienne BATUT, Jacky CHASSANNE, Agnès CHAUZY, Luc LORTIE du groupe Ecole Moderne d'Eure-et-Loir avec divers apports de documents et témoignages.

TÉMOIGNAGES

I. - Séjour en centres spécialisés

Compte rendu rédigé à partir de deux interviews : l'un d'un instituteur parti avec sa classe à Batz-sur-Mer (44) pour un séjour de classe de mer ; l'autre interview étant celui d'un instituteur ayant vécu trois semaines en classe de neige. Chaque compte rendu est organisé selon quatre rubriques : 1. comment se prend la décision de partir la première fois et pour les fois suivantes ; 2. les activités ; 3. l'encadrement, les animateurs ; 4. les parents.

Voici donc le premier témoignage d'une classe transplantée au bord de la mer (Batz-sur-Mer, Loire-Atlantique) :

1. La première décision, le premier départ

Pour ce qui est de cette classe, coopérative, le terme de classe transplantée «classique» n'est pas très approprié dans la mesure où les enfants ont eu une part dans l'organisation matérielle du séjour. En effet en 1973 l'école (deux classes) a besoin de matériel pédagogique : des outils, une table de ping-pong, etc.

Pour pourvoir à ses besoins il est décidé l'organisation d'une grande kermesse communale, qui aura lieu en mai-juin 1973, et qui sera une telle réussite qu'un fort excédent d'argent gonflera la caisse coopérative. A la rentrée 1974 le maître fait la proposition suivante : *«Cela vous plairait-il de partir huit jours tous ensemble au bord de la mer, grâce en partie au bénéfice de la kermesse ?»* La proposition est d'emblée acceptée par la majorité des enfants. Le séjour s'effectue sans problème. Une kermesse est à nouveau organisée en 1974 et 1975, les enfants partent alors trois semaines à nouveau à Batz-sur-Mer mais cette fois avec leurs correspondants. Mais le problème financier reste posé : peut-on se permettre de partir tous les ans à deux classes sans risquer de réduire, voire de supprimer certaines activités de la classe à cause d'un manque d'argent ?

Aussi au cours d'une réunion, les parents, les enfants et les maîtres prennent la décision de partir en classe de mer selon un rythme défini qui est bi-annuel.

Maintenant la décision de partir ne revient plus au maître en début d'année. C'est un contrat antérieur qui n'a pas été remis en question.

En résumé, la première décision de départ revient au maître mais seulement après que la classe entière ait financé le projet. C'est donc une décision collective.

2. Les activités

Pour commencer voici l'emploi du temps du premier séjour en juin 1974 :

• Lundi 10 juin : arrivée à 19 h 30 après un voyage sans histoire. Dîner et visite des lieux.
• Mardi 11 : Matin : installation de la classe, visite du port du Croisic. Après-midi : achat de cartes postales.

• Mercredi 12 : Nous commençons la rédaction de notre journal, visite à la criée, interview d'un crieur sur la vie des pêcheurs.

• Jeudi 13 : Matin : rédaction de l'enquête sur la criée. Après-midi : voile avec moniteurs compétents et jeux sur la plage.

• Vendredi 14 : Matin : classe. Après-midi : visite aux paludiers, recherche de plantes et d'animaux.

Le séjour est rythmé par trois principaux types d'activités :
— enquêtes, recherches, sorties ;
— voile, jeux de plage ;
— travail purement scolaire, en liaison avec les enquêtes.

En ce qui concerne l'activité voile, il est intéressant de noter que jusqu'à présent, les moniteurs spécialisés ont travaillé dans le sens d'une grande autonomie des enfants et du tâtonnement : en effet ils basent leur enseignement de la voile sur l'expérience tâtonnée ; on confie un bateau à l'enfant qui se doit de rejoindre un point donné, avec un minimum de conseils.

Probant ce témoignage d'un enfant après un moment de voile ; extrait du journal de la classe de mer de mai 1977 :

«... Denis, notre moniteur de voile, nous explique ce qu'il faut faire : «Vous voyez la bouée rouge, vous la contournerez puis vous vous dirigerez vers la seconde bouée.» Le vent tourbillonne et je n'arrive pas à me diriger tout droit vers la bouée... A mi-chemin un grand coup de vent entraîne brusquement la voile du même côté que moi... J'en oublie de changer de côté. Le bateau penche... et je me retrouve dans l'eau...» (Grégoire).

On peut remarquer que les enfants sont toujours (ou presque) encadrés. Les moments les plus libres sont ceux consacrés aux jeux de plage. En fait une classe verte ne dure pas seulement le temps du déplacement, elle monopolise des moments dans l'année scolaire : ainsi dans cette classe, les enfants vont une fois par semaine à la piscine pour apprendre à nager.

3. L'encadrement, les animateurs

Déroulement, recrutement : Jusqu'en 1977, les classes avaient la possibilité d'avoir un ou deux normaliens, recrutés sur la base du volontariat (volontariat parfois douteux). Depuis 1977 les normaliens ne pouvaient plus faire ce genre d'expérience, les classes doivent faire appel au personnel de la Fédération des Oeuvres Laïques (F.O.L.) ou à un personnel spécialisé dans l'animation.

Déroulement sur place :
a) Avec les normaliens : Chaque normalien avait la responsabilité d'un groupe d'une dizaine d'enfants, avec qui il gère complètement le séjour.
b) Avec les animateurs de la F.O.L. : Les animateurs gèrent seulement une partie des activités. Les tâches plus scolaires ne sont pas toujours prises en charge.

Problèmes posés par les deux possibilités :

• Il est arrivé que des normaliens veuillent s'en tenir à un nombre d'heures habituel.

• Un autre normalien a eu des problèmes d'entente avec les enfants de son groupe, peut-être à cause d'une trop grande exigence.

• Un cas particulier a été soulevé par le fait qu'une fois les animateurs avaient envisagé ce séjour plus comme un séjour de vacance que d'encadrement.

• Les enfants eux-mêmes ont des exigences très grandes parfois envers le «nouveau venu» ; ils attendent le même comportement que leur maître, la même personnalité.

• Les animateurs extérieurs (F.O.L...) ayant un contingent horaire rémunéré, il est arrivé qu'ils veuillent s'en tenir strictement à ce contingent (position tout à fait respectable, défendable), créant parfois des déséquilibres dans l'animation.

• Les animateurs ne venant pas dans la classe avant le séjour, ils ne sont pas forcément dans la dynamique de la classe.

4. Les parents

La première fois qu'un tel séjour a été organisé, il y a eu quelques réticences de la part des parents, réticences qui étaient toutes d'ordre affectif :
— peur que l'enfant s'ennuie (qui correspond plus à la peur pour eux-mêmes, parents de s'ennuyer de leur enfant) ;
— peur que l'enfant ne soit malade ou victime d'un accident.
Mais dans la majeure partie des cas l'instituteur est toujours parvenu à emmener l'effectif complet de sa classe, en allant voir les parents hésitants ; en discutant les choses arrivent parfois à s'arranger.

Cependant le problème demeure par rapport à la petite classe (section enfantine, C.P., C.E.1) ; en effet les réticences s'accroissent avec la diminution d'âge. Des parents d'enfants en section enfantine mettent souvent un veto catégorique. Il est alors difficile d'insister, vus le jeune âge des enfants et le caractère non obligatoire de la fréquentation de l'école pour les moins de six ans.

Quant aux parents des enfants plus grands, ils ne sont plus surpris par le projet de départ puisque c'est maintenant un rite bi-annuel ; les parents savent que dans cette école leur enfant partira pour le moins deux fois en classe de mer.

La routine d'ailleurs se serait installée puisque les parents eux-mêmes réclament que la classe nature soit une classe de mer et qu'elle se déroule à Batz-sur-Mer.

Lors de la première expérience de classe de mer, des parents et le maire du village ont rendu visite aux enfants et au maître. Revenus sur place ils ont vanté le travail et le déroulement du séjour aux autres parents. Il n'y a donc aucun problème entre les parents et l'école à ce propos-là.

LE BILAN DE L'INSTITUTEUR

Aspects positifs exposés par le maître :

• La pratique de la voile est intéressante en elle-même dans la mesure ou peu d'enfants pourraient se permettre un tel séjour s'il n'était pas subventionné.

• Le retour vers un même lieu est créateur de nouvelles relations ou permet d'approfondir des relations déjà ébauchées.

• Les productions des enfants peuvent varier d'un séjour à l'autre et se compléter.

Aspects négatifs exposés aussi par le maître :

• La routine engendrée par des départs répétés vers un même lieu peut être gênante, l'habitude prend une grande place.

• Les enfants sont consommateurs : ils ont payé pour être nourris, logés, animés, blanchis. Ils n'ont aucune part dans l'organisation matérielle du séjour.

• Les règles de vie de groupe sont subies : horaire des temps de voile, de repas, etc.

Après ce témoignage d'une classe de mer, un instituteur ayant effectué une classe de neige a bien voulu se prêter au jeu de l'interview.

Nous avons affaire à une classe en milieu rural, qui est organisée selon un regroupement pédagogique de plusieurs villages. La pédagogie pratiquée est à orientation coopérative. Le plan du compte rendu est le même que pour l'autre témoignage, c'est-à-dire qu'il conserve la même organisation en quatre points et un bilan.

1. La première décision, le premier départ

Dans cette école, l'association de parents d'élèves, très active, organise plusieurs manifestations (kermesse...). C'est après ces manifestations que l'association dispose d'une somme d'argent assez importante. Ce sont donc les parents qui vont demander à l'école de faire quelque chose de cet argent, quelque chose qui soit tourné vers l'extérieur (voyage d'école, voyage étude, classe nature, etc.). Les maîtres ainsi sollicités, se concertent et choisissent finalement de proposer une classe de neige, pensant que c'est ce qui va apporter le plus aux enfants (on verra plus loin pourquoi).

C'est la classe de C.M.2 qui bénéficiera du séjour ; en même temps qu'il est organisé ce premier séjour, il est institué le départ bi-annuel. Originalité de cette entreprise : le voyage s'est effectué dans le camping car du maître, conduit par le maître lui-même. La participation de la commune se bornera à l'achat de deux paires de chaînes pour conduire sur neige !...

2. Les activités

Toutes les activités de préparation ont été faites par le maître seul. C'est lui, qui, après avoir choisi le lieu (en Auvergne, pas très loin de sa maison de campagne) s'est rendu sur place afin de procéder aux recherches nécessaires. Il a recruté sur place un moniteur de ski, a contacté la F.O.L. de Clermont-Ferrand, laquelle lui a proposé un local attenant à une école. Cette implantation est un petit peu différente de ce que dispose habituellement une classe transplantée puisqu'il n'y avait pas d'animateur-accompagnateur, la F.O.L. ne se chargeait que de l'intendance, et qu'il n'y avait pas d'autres classes en séjour de neige dans ces locaux.

Les activités sur place :

- Le matin : Activités scolaires et/ou enquêtes sur le milieu.
- L'après-midi, tous les jours, était consacrée à la pratique du ski, sauf pendant deux jours de mauvais temps. Aussi le séjour s'est soldé par l'obtention de la deuxième étoile pour la plupart des enfants — une étoile étant une sorte de diplôme consécutif à un petit examen portant sur la pratique du ski. Le retour des pistes était consacré après le goûter au travail en classe, ou aux enquêtes. La soirée est agrémentée d'une veillée collective.

3. L'encadrement, les animateurs

Dans cette classe de neige, il n'y avait pas d'animateur de la F.O.L. qui aurait été envoyé par Chartres ou délégué sur place par Clermont-Ferrand. L'encadrement a été assuré par le maître lui-même qui conserve toujours sa classe en grand groupe et qui l'anime de façon prépondérante par rapport au stagiaire de l'Ecole Normale venu avec la classe pour la durée du séjour.

Le maître explique sa priorité par une meilleure connaissance des enfants, du milieu régional, une meilleure connaissance pédagogique (!...).

Vient se greffer sur le groupe-classe le moniteur de ski qui ne fait que sa spécialité. Aucune interférence de rôle !...

4. Les parents

Les parents ont été partie prenante du projet de classe de neige puisqu'ils en sont à l'origine. Aucun enfant, aucun parent n'a émis de réserve ou de refus quant au départ. Les parents étaient même satisfaits puisque la majorité des enfants n'étaient jamais allés faire du ski et n'étaient pas en voie de le faire pour des raisons financières évidentes.

BILAN DU MAITRE

- Le séjour nous a coûté moins cher que s'il s'était déroulé dans les conditions normales de la F.O.L.
- Un tel séjour apporte beaucoup au maître mais il apporte davantage encore aux enfants...
- Cette expérience a permis à des enfants de milieux ouvriers de connaître les joies du ski, c'est une démocratisation des sports d'hiver.
- Pour le maître cette classe a été épuisante à cause du manque de moments pour souffler. L'organisation de tels séjours demande au maître de faire trop de sacrifices...

II. - Un séjour en milieu non institué (ou en autonomie) : l'expérience de Breuil-le-Sec

Il s'agit d'une classe-montagne en Maurienne

1. LA PRÉPARATION COLLECTIVE DU SÉJOUR

Il a été décidé à une réunion de parents que ce seraient les classes des plus grands qui partiraient cette année. Il a alors fallu réunir les deux classes et décider d'un certain nombre de choses concernant le séjour et la vie sur place.

a) Comment vivrait-on là-bas ?

Nous allions dans un chalet recevant des collectivités, et nous bénéficions des installations matérielles. Par contre l'entretien des locaux et l'organisation de la vie quotidienne étaient à notre charge.

Il fallait s'organiser pour assurer le ménage, la préparation de la cuisine et tout ce qui s'y rapporte, l'entretien du linge : ramassage du linge sale, triage, programmation de la machine, séchage, repassage, distribution. La prise en charge du nettoyage du linge permettait d'en emporter le minimum et de ne pas surcharger les valises ; voici la liste des vêtements que nous proposions : 1 survêtement, 1 gros pull, des pantoufles, 1 serviette de table, 1 torchon, 2 ti-sheart ou polo, 1 maillot, 1 slip, 2 shorts ou jupes, 2 pyjamas ou chemises de nuit, 1 sac de couchage (ou un drap cousu en deux), 1 brosse à dents, 1 peigne ou brosse, 2 gants de toilettes, 2 serviettes de toilette, 1 savon.

Nous avions aussi suggéré que les enfants partent avec les vêtements qu'ils mettraient tous les jours à la montagne, et non des vêtements du dimanche, afin d'alléger les valises. Pour le marquage du linge, nous avions proposé des crayons indélébiles. Certains parents proposaient aussi de prêter des vêtements, trop petits pour leurs propres enfants.

b) Ce qu'on aimerait manger et cuisiner.

Plusieurs courtes réunions avaient permis d'établir une liste des plats souhaités : les entrées, les plats de viande, les légumes et les desserts. Ensuite, 4 petits groupes de 3 ou 4 enfants avec Aline avaient établi des menus en essayant d'équilibrer chaque jour. Nous avions préparé une liste de plus de 20 menus journaliers possibles.

Ces menus nous ont été utiles, mais, sur place, il a fallu aménager en fonction du ravitaillement possible. Au bout de quelques jours, il s'est avéré souhaitable que l'équipe de cuisine choisisse son menu. Alors, après chaque synthèse, les deux équipes de cuisine se réunissaient et voyaient avec Aline ou André ce qu'on mangerait le lendemain en tenant compte des provisions et des restes à utiliser...

c) Les activités prévues et le matériel indispensable.

Par petits groupes, les enfants avec André ont fait la liste des activités prévues et du matériel à emporter :

— Matériel de travail individualisé : fichiers de problèmes, de français, de nombres complexes, livrets mathématiques, «J'écris tout seul», des dictionnaires et des cahiers.
— Des outils collectifs : feutres, stylos, crayons, papier à dessin, brouillon, magnétophone, appareils photo, caméra.
— Des livres de bibliothèque, des B.T.J. ou B.T., des revues...
— Des jeux de sociétés.

d) La vie collective.

Plusieurs réunions coopératives des deux classes ont permis de dégager des règles de vie avant le départ.

Pour le voyage :

— On peut emporter de la boisson, mais seulement dans une bouteille plastique.
— On emporte des bonbons ou friandises qu'on mettra en commun.
— L'argent de poche est donné à l'instituteur le jour du départ.
— On fera cinq groupes pour se déplacer dans le métro et les gares du Nord et de Lyon.
— Pour monter dans le train, deux grands avec deux normaliens montent les premiers et aident les autres.
— Les premiers arrivés au chalet préparent le petit déjeuner pour tous.

Pour le séjour :

— Tous les jours, nous ferons une réunion coopérative pour organiser notre vie et notre travail.
— A chaque réunion, il y aura un nouveau président.
— Les chambres sont des lieux de repos : on respectera le matériel, les polochons resteront sur les lits.

2. LE VOYAGE ET L'INSTALLATION

Le voyage s'était effectué par le train, une voiture attendait à la gare de Saint-Jean-de-Maurienne pour monter les bagages et les enfants qui le souhaitaient.

«Nous sommes montés à pied par groupes de six. Les valises avaient été montées dans la voiture de Monsieur Dejaune. Le temps était ensoleillé, il y avait beaucoup de neige sur toutes les montagnes. Sur les côtés de la route, il y avait plein de fleurs que je n'avais jamais vues à Breuil. Les maisons sont très vieilles. Il y en a en bois et d'autres en ciment. Il y a de beaux prés. La montagne est belle.»

Une fois arrivés, il faut aussi s'installer et s'organiser.

«Après avoir déjeuné, nous avons visité le chalet et nous avons choisi notre dortoir. Nous avons mis nos valises sur notre lit. Nous nous sommes installés et ensuite, nous nous sommes réunis pour organiser notre journée. Nous avons fait un tableau où il y avait inscrit toutes les responsabilités et nous avons organisé les groupes : cuisine, nettoyage, vaisselle, linge...»

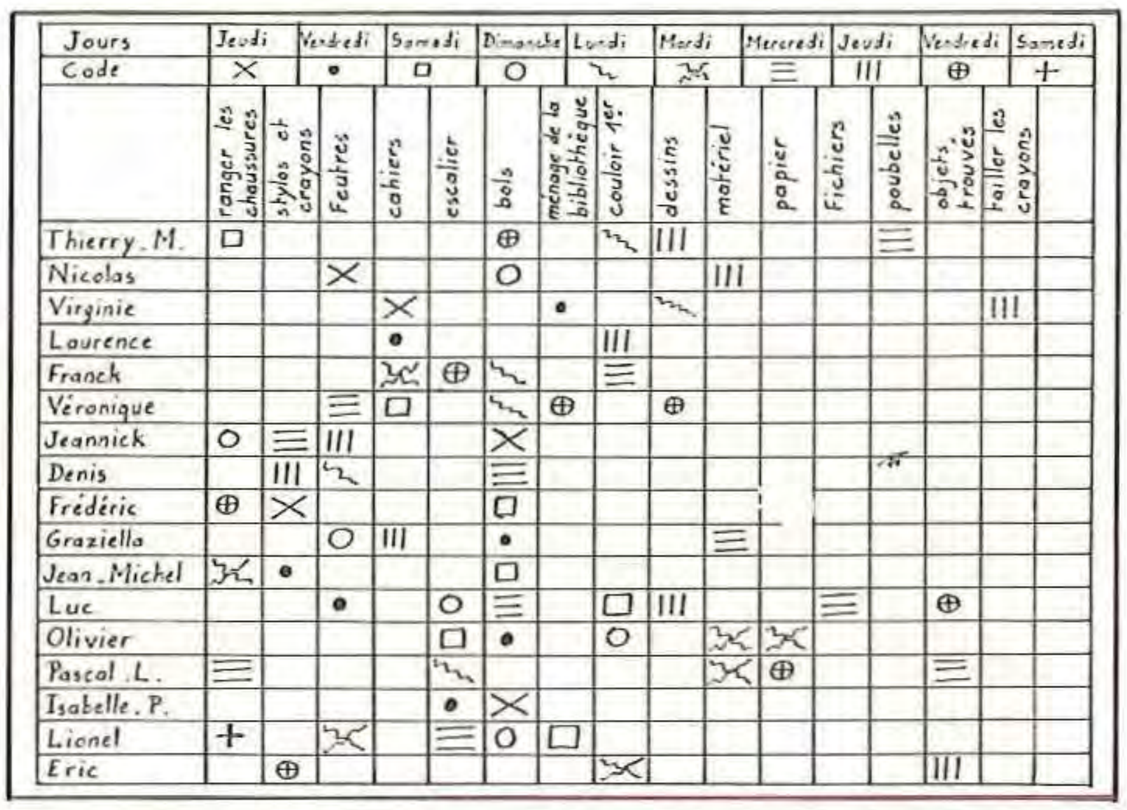

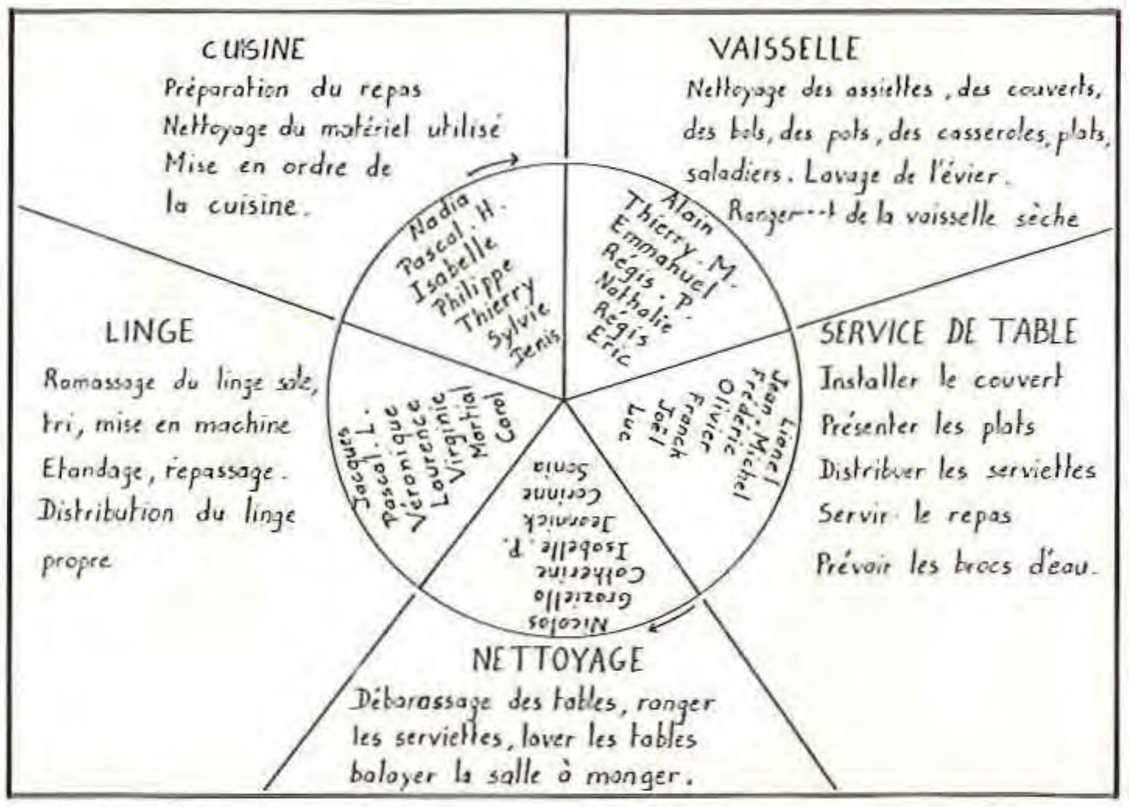

«Nous avons organisé la vie en chalet, il fallait nettoyer et ranger. Nous avons eu besoin de responsables qui s'occupaient chacun d'un travail précis pendant une journée. On changeait de responsabilité tous les soirs. Nous avions du temps pour les réaliser le matin. Nous avons fait un tableau des responsabilités. Chaque jour, nous mettions des signes différents.»

Il a ensuite fallu chaque jour organiser notre vie et nos activités à Fontcouverte.

3. LA VIE SUR PLACE

a) La vie collective

La vie de chaque jour a été gérée et transformée au cours de chaque réunion d'organisation le matin, de synthèse le soir. Une feuille «ordre du jour» permettait à chacun de poser au groupe la ou les questions qu'il voulait traiter. Nous décidions ainsi ensemble de règles de vie nécessaires à toute vie collective.

C'est ainsi que nous avons :

• Etabli un emploi du temps journalier :

«Le matin, on faisait nos responsabilités de 8 h à 9 h. On déjeûnait entre 8 h et 9 h.
De 9 h à 10 h, c'était la réunion pour organiser la journée.
De 10 h à 12 h, on travaillait au contrat, pendant ce temps-là, le groupe qui était de cuisine préparait le repas.
De 12 h à 13 h, on mangeait.
De 13 à 17 h, on partait en enquêtes.
De 17 h à 18 h, on retravaillait aux enquêtes et on passait à la toilette.
De 18 h à 19 h, il y avait une réunion qui parlait de la synthèse de la journée et pendant ce temps, un groupe était à la cuisine du soir.
De 19 h à 20 h, on mangeait.
De 20 h à 21 h, on faisait une veillée, ou une promenade s'il faisait beau. Puis on allait se coucher.»

• Résolu le problème des douches :

«Dans le chalet, il y avait des douches. Nous avons eu des problèmes avec les garçons qui voulaient ouvrir les portes ou regarder par-dessus, alors nous avons établi une loi : Monsieur Dejaune garderait les portes des douches. Les filles prendraient leur douche les premières et les garçons en dernier et comme cela, tout s'est arrangé. C'était plus facile de prendre sa douche.»

• Décider des activités du premier jour :

«Le matin on écrira aux parents, on fera des textes sur le voyage.

L'après-midi, on se promènera par petits groupes, «au hasard», pour découvrir. Puis on se retrouvera pour parler de la promenade qu'on a faite. Les sujets d'enquêtes seront définis après cette première journée découverte.»

• Etablir bien d'autres règles de vie concernant :
— le sommeil et les chambres,
— les veillées,
— le contrat de travail,
— les services individuels ou collectifs,
— les conflits inhérents à la vie de groupe.

Chaque jour avait son lot de propositions, de critiques. Certaines entraînaient des décisions, d'autres étaient rediscutées.

b) Les activités

Le matin, on décidait de l'emploi du temps de la journée, puis on travaillait au contrat.

L'après-midi, on partait faire des enquêtes.

Pourquoi ne pas marcher dans l'herbe ?

«Quand l'herbe est couchée, la machine ne peut pas la couper. L'herbe est aplatie, elle sèche et elle pourrit.

L'herbe pousse par mottes de terre. Si on détruit la motte, l'herbe ne repoussera pas. Cette destruction est faite par les motos. On dit qu'on «brûle la motte». Quand on passe seul dans le pré, on ne détruit rien, ce n'est pas grave. Mais quand on passe à plusieurs, on a créé un chemin et l'herbe ne repousse plus. Quand on met le pied sur une touffe d'herbe, quelquefois elle se relève et continue à pousser, quelquefois elle sèche et pourrit.

Au mois de mars, ça ne fait rien de marcher dans les prés car l'herbe est courte, elle n'a pas encore poussé.

Jusqu'à temps que ce soit fauché, on n'a pas le droit de marcher dans les prés. On coupe les prés début juillet. Quelquefois, on coupe les prés deux fois. La deuxième fois cela s'appelle le regain. On coupe maintenant l'herbe à la motofaucheuse.

Maintenant il y a de grands morceaux qu'on ne coupe pas. Les animaux la mangent tout de suite. Cinq cents brebis viennent au mois de mai et juin de Saint-Jean-d'Arves. Au mois de juillet et d'août le troupeau remonte à Saint-Jean pour manger l'herbe des pâturages. On coupe l'herbe des prés pour faire du foin que l'on donnera aux vaches qui passent l'hiver dans une étable. A l'automne, les vaches mangent des prés coupés et ce jusqu'au printemps.»

• **Et aussi :**

«Vendredi, un groupe est parti voir des fours à pain. Nous avons questionné et enregistré des personnes. Sur le chemin du retour, nous avons ramassé au moins cinquante escargots.»

«Quand on faisait des enquêtes, il y a des gens qui voulaient bien nous répondre, mais d'autres qui nous ignoraient.»

«Le jour où nous sommes allés au Corbier nous avons découvert des champs de crocus blancs et violets. Il y avait aussi des coucous, des gentianes bleues.»

«Hier, nous avons voulu aller au couloir d'avalanches. Nous sommes tombés sur un glissement de terrain et il y avait beaucoup de boue.»

«Au Corbier nous avons touché la neige. On a vu des remonte-pentes.»

«Je pensais que le Corbier était une ville morte. C'était des grands immeubles comme des H.L.M. et puis il n'y avait personne dedans.»

Le soir il y avait des veillées.

«Comme jeux, il y avait : des jeux de société, des jeux dehors, parfois on allait en promenade.

A la veillée, on pouvait aussi :
— *se coucher et dormir,*
— *présenter une pièce de théâtre,*
— *faire un travail personnel,*
— *chanter, écouter ou faire de la musique,*
— *lire des livres de bibliothèque.*

On a aussi fait un feu de bois le dernier jour pour l'anniversaire de Nathalie et de Véronique et de Luc.»

Et puis ce fut le moment de rentrer.

4. Le retour

«Nous avons fait pour le retour une veillée, c'était aussi pour fêter l'anniversaire de trois camarades. Le lendemain matin, nous avons descendu nos bagages afin que Monsieur Dejaune les charge dans sa voiture. Puis nous avons organisé des groupes et nous sommes partis à la gare vers onze heures. Nous avons pris le train et nous sommes arrivés à Chambéry. Nous avons descendu et changé de train. Celui-ci nous emmena à Lyon où une correspondance nous conduisit jusqu'à Paris. Nous sommes montés dans le métro et après un changement, nous sommes arrivés à la gare du Nord où un train express nous a emmenés directement à la gare de Creil.»

«A la gare de Creil, nos parents étaient là pour nous ramener chez eux en voiture.»

«Dans le premier, ce n'était pas bien, car les places réservées étaient toutes prises, au début nous étions debout et un contrôleur est venu pour faire lever les gens.»

III. - Séjour commun à plusieurs classes (en autonomie)

Trois classes (61 garçons et filles) :
— cours moyen 1 et cours moyen 2 de Kérédern - Brest,
— cours moyen 1 et 2 le Drennec
ont passé trois semaines de vie commune du 5 au 24 avril à Kerfany-les-Pins (Sud Finistère).

Dès le début de l'année scolaire, une correspondance s'établit entre le C.M.2 de Kérédern et la classe du Drennec. Echanges de lettres, de cadeaux, deux rencontres (une au Drennec, l'autre à Brest) fortifient cette correspondance... et au cours du deuxième trimestre les gosses s'interrogent : *«Allez-vous en classe de mer cette année ?... Où ?... Quand ?»*

Les deux classes partaient régulièrement, **mais séparément** tous les ans en classe de mer.

Et un beau jour, sur les lettres : *«Et si on partait en classe de mer ensemble ?»* L'idée fait son chemin et, dès avant Pâques nous arrêtons le projet d'une classe de mer commune.

Nous adjoignons la classe du C.M.1 de Kérédern et nous cherchons de plusieurs côtés. Finalement, nous trouvons **une** solution et non pas **la** solution auprès du service de la F.O.L. qui nous propose les locaux de leur colonie de Kerfany-les-Pins.

MISE EN PLACE DU PROJET

AVANTAGES PERÇUS

Habituellement, nous allions dans le Nord Finistère, donc tous les avantages du changement d'horizon, de la découverte.

Assurance quasi certaine d'avoir un temps plus clément.

Dates du séjour assez favorables (début mai).

Locaux d'accueil suffisants et équipés correctement en sanitaires, cuisine, chauffage dans l'ensemble.

Possibilité de faire de la voile (plan d'eau, optimists).

INCONVÉNIENTS - OBSTACLES RENCONTRÉS

Eloignement des écoles d'origine, difficulté pour le ravitaillement ou le renouvellement du matériel manquant ou oublié.

Méconnaissance du coin parfois gênante.

Certaines familles trouvaient l'implantation éloignée, mais au fond pas d'opposition radicale.

Les locaux sont dans un état général déplorable, nous avons été obligés de jouer les déménageurs et éboueurs tout un week-end de Pâques pour pallier les manques d'entretien et d'installations fonctionnelles et malgré les promesses d'aide de la F.O.L. et le coût de la pension journalière demandée. Il a fallu vraiment l'acculer dans sa dernière réserve pour que le service U.F.O.V.A.L. daigne faciliter un peu notre installation !

Tout le matériel de navigation à revoir.

Le personnel de cuisine promis par la F.O.L. pas disponible, à nous de nous débrouiller !

LES PROBLÈMES FINANCIERS

Il était inutile d'escompter l'aide
— de l'assistance sociale scolaire,
— ni de la jeunesse au plein air,
— ni de la jeunesse et des sports,
— ni des pupilles de l'école publique du Finistère,
— ni de l'O.C.C.E.,
— ni même cette année de la M.A.E. qui nous a refusé sa participation.

Il nous restait donc les secours suivants :
— la commune,
— le Conseil Général (une ambiguïté persiste, il faudrait l'éclaircir),
— la Mutualité Sociale Agricole (pour 4 élèves),
— l'Amicale des parents d'élèves,
— les familles.

Mais fort heureusement, cela n'a pas posé de situation insoluble, malgré quelques cas particuliers, chaque famille ayant accepté une participation journalière de 12 F par enfant, l'amicale nous a promis de boucler le budget. Et, ayant accordé la possibilité du règlement en plusieurs versements, les remboursements rentrent correctement.

En outre la F.O.L. après nombre de discussions a accepté de revoir le prix de la location qu'elle demandait au départ : 8,50 F par journée/enfant. A ce jour nous n'avons pas encore établi le montant du contrat.

Cette situation financière est une raison supplémentaire expliquant notre crainte pour les classes transplantées dans des centres permanents, financièrement inaccessibles à la plupart des familles de nos élèves.

De plus, étant donnée la distance, nous avons préféré louer un car pour le transport des enfants, bagages, matériel. Frais supplémentaires, mais là encore aucun problème, même un certain soulagement de la part de l'ensemble des familles.

DU COTÉ DE L'ADMINISTRATION

Indifférence, mises à part les demandes habituelles : précisions des dates du séjour, l'encadrement, le transport, la sécurité, le financement et les activités prévues.

On est en droit de se demander si notre conception de classe de mer, n'entrant pas dans un cadre structuré, pré-établi et reconductible pour une infinité de classes est crédible... administrativement.

Enfin, ne nous en plaignons pas, nous n'en sommes que plus libres et plus responsables (1).

LE PERSONNEL D'ENCADREMENT

Les copains de Kérédern connaissant Jean-Patrick, un moniteur diplômé de voile, désireux de travailler avec nous. Il est disponible et les enfants vont tout de suite l'adopter, il deviendra vite populaire.

Par copains interposés, nous accueillons aussi un deuxième moniteur de voile : Gérard, sympathique aussi.

Nous nous rendons à Kerfany et recrutons sur place deux cuisinières très actives et agréables. Elles acceptent très

(1) N.D.L.R. — Aucun problème, sans doute, du côté de l'administration, parce qu'il s'agit d'un centre permanent, donc officiellement agréé.

facilement les enfants dans leur cuisine, il est vrai que ceux-ci leur donnent un sérieux coup de main (préparation des tables, vaisselle, goûter...). Il est à remarquer un changement très favorable de leur attitude au cours du séjour.

LA RÉALISATION

LE CADRE

Lieu rêvé pour l'implantation et le déroulement d'un tel séjour. Vieil hôtel à proximité immédiate de la place, parc suffisamment vaste et boisé, pas de voisins, les résidences secondaires perdues dans la pinède n'étant occupées qu'aux périodes de vacances. Peu de circulation, plage sûre, aucun danger.

Oublions notre lourd travail de nettoyage, d'installation, de transformations, d'adaptation des différents locaux et disons simplement que la colonie offrait une bonne quantité de salles pour toutes nos activités.

L'approvisionnement a été relativement facile : les fournisseurs connaissant fort bien le chemin de la maison.

La rivière du Belon offrant un bon plan d'eau et le temps ayant été favorable, l'activité voile a été très prisée des enfants.

Cependant, si les plages, ports, mares, sentiers, rivières, rochers, pêcheurs sont accueillants, la pêche qui périclite, les activités traditionnelles du travail du poisson déjà mortes ont limité beaucoup nos possibilités de sorties, d'enquêtes...

Le milieu marin (faune, flore) lui-même n'est pas si riche qu'au Nord Finistère.

LA VIE COLLECTIVE

C'était la première fois que Brestois et Drennecois partageaient tous leurs moments de vie et le mélange a été total et rapide. Il est vrai que le soleil favorisait les escapades entre copains et elles se sont multipliées dès les premiers jours, Nous les avons acceptées, estimant que ces contacts «sauvages» en dehors de toute contrainte ne pouvaient que favoriser, affermir affection, solidarité et autonomie.

Nous nous trouvions dans une situation exceptionnelle — beaucoup d'enfants même n'étaient jamais partis de chez eux —, il aurait donc été dommage d'instituer là des structures de vie traditionnelles, scolaires... Nous laissions donc les enfants tâtonner, s'organiser en nous efforçant de ne pas trop intervenir, de ne pas trop bousculer les choses.

Tout fut donc mis sur pied par les enfants et nous pendant ce séjour. De l'heure du lever, des repas, du coucher, des règles de vie, de l'utilisation des salles, des ateliers... tout fut proposé, discuté, organisé, réparti ensemble et cela a fait que ces trois semaines ont vraiment passé vite.

Inutile de s'appesantir sur l'intérêt éducatif de cette auto-organisation qu'on ne peut pas rencontrer dans la sécurité d'un cadre «tout prêt» d'avance.

Ajoutons seulement que nous avons constaté avec beaucoup de plaisir l'enrichissement des relations enfants-adultes et, corollaire logique, l'atmosphère, l'ambiance de notre petite communauté s'est détendue, s'est assainie, on pouvait parler, rire, travailler sans contrainte, le travail lui-même était redevenu normal, naturel, il était là c'est tout. Il s'incluait dans n'importe quelle activité de la cuisine à la veillée...

Comme on était loin du travail-boulot et de sa compensation, l'activité détente-récompense. Nous n'étions plus esclaves d'un horaire rigoureux, du rendement soumis à un contrôle systématique. Nos contraintes, nos limites, nous nous les décidions.

Bien sûr certains observateurs chagrins ou frigides auraient sans aucun doute considéré certaines de nos journées comme légères, futiles, et, nous les adultes, immatures et irresponsables !

Auraient-ils eu raison ?

Ces journées-là n'étaient-elles pas nécessaires ? Elles s'harmonisaient tellement avec notre rythme de vie. N'avons-nous pas besoin de détente ? Les enfants n'y ont-ils pas retiré leur meilleur souvenir ? Qui sait ?... Mais pas un d'entre eux, j'en reste convaincu, n'oubliera de sitôt tel jeu dans le parc, telle promenade sur la côte ou dans les pins, ni l'inénarrable séance de peinture de la deux-chevaux de Dominique qui fleurissait sous le soleil, à chaque coup de pinceau !

N'est-ce pas là des situations fortes, marquantes, rééquilibrantes, indispensables à l'épanouissement de la personnalité de l'enfant.

MATÉRIELLEMENT, L'ORGANISATION DE NOS JOURNÉES

Elle se faisait, en gros, de la façon suivante :

Le matin, lorsque tout le monde était prêt, nous nous retrouvions en classe pour l'établissement des activités individuelles et collectives — activités pouvant s'effectuer en classe, en ateliers ou à l'extérieur — chacun programmait donc son plan de travail en y indiquant son horaire en fonction de toutes les activités qu'il avait choisies. Puis nous convenions d'un moment de rencontre impératif au cours duquel on pouvait faire le point, lire les textes, présenter son travail, en parler...

La journée mise sur pied, c'était bien souvent l'éclatement pour un regroupement avec les élèves des autres classes intéressés par les mêmes occupations. Et la journée se déroulait sans trop de heurts ni d'incidents.

Dans l'ensemble et pour l'ensemble des trois semaines, les gosses ont fait leur possible pour effectuer correctement leurs prévisions.

Nous disposions aussi d'un tableau «expression libre» fixé à un mur à la sortie du réfectoire et où chacun pouvait inscrire ses remarques, ses demandes, ses propositions... Nous l'utilisions aussi pour l'organisation d'une journée présentant un caractère un peu plus exceptionnel. On y a pu lire, par exemple, pour la journée pique-nique :

Sortie Brigneau	Le Belon et les parcs à huîtres	Moëlan Doëlan
A pied par la côte: — cimetière marin, — menhirs, dolmens.	Enquête. Pique-nique en bateau.	En voiture. Usine Ferabel. Port de Doëlan.

Chacun, adulte et enfant, s'inscrivait dans la colonne de son choix.

Mais on y lisait aussi fréquemment :
— Qui veut faire une veillée ? Quand ?
— Qui viendrait avec moi faire une partie de pêche en bateau ? Interviewer un pêcheur à Belon ? Faire une promenade nature ?
— Quand ira-t-on faire des achats ?

A toutes ces questions et demandes il y a toujours eu les réponses. Chose significative, lorsqu'il fallait se répartir, les groupes s'équilibraient facilement et dans le plus complet mixage.

Toutes ces activités n'impliquaient pas un compte rendu richement élaboré, mais, bien souvent, tel ou tel fait était illustré par un article généralement à tournure humoristique dans le *Gaulois,* notre journal quotidien conçu et élaboré entièrement par les enfants, notre apport se limitant à l'impression sur stencils pour la ronéo et au tirage des articles. Ce journal — les Brestois pourront en parler plus longuement — a contribué pour une large part à créer l'ambiance, le mixage, l'esprit d'initiative et l'esprit critique de chaque enfant.

Sa réalisation a été une activité «choc» de ce séjour tout comme la visite de Concarneau ou la journée pique-nique sans omettre la voile ; la voile, activité qui s'est imbriquée avec une grande souplesse dans les habitudes des classes. Et là il faut souligner que, ni Jean-Pat ni Gérard ne se sont considérés uniquement comme moniteurs de voile mais se sont intégrés tout naturellement dans les autres activités, qui à l'animation des veillées, l'autre à celle des ateliers et ont même eu des initiatives significatives (chanson, breton...)

Ces interactions ont été bénéfiques pour le bon fonctionnement du séjour quant à son esprit surtout.

LES ENFANTS

Les premiers jours certains ont eu malgré tout une mise en route difficile. Nous voulions que l'organisation de la vie collective soit l'affaire de tous, aussi quelques enfants — qui n'avaient jamais quitté leur famille ou qui vivaient chez eux dans un cadre strict — ont dû éprouver comme une légère anxiété.

On pense particulièrement à une fille, C.C., qui était très mal à l'aise les deux ou trois premiers jours mais qui, fort heureusement, a vite repris le dessus et s'est, par la suite, fort bien comportée.

Tels autres, profitant de cette liberté toute neuve se sont considérés dès le début en vacances, quelques garçons surtout, ne se souciaient que de leur petite vie et de leurs petites affaires, ils ont carrément fui le travail, notamment P.G., E.H., P.S. et à un degré moindre X.R. Quelques-uns se sont raccrochés par la suite mais pas tous.

Par contre, ceci a été flagrant :

• Pour un garçon, A.L. qui s'est ouvert, a pris une attitude plus naturelle, vivant dans un milieu familial assez strict il a découvert une autre forme de relation vis-à-vis des adultes, sans aller jusqu'au défoulement, il s'est libéré au point de vue langage, idée et comportement.

• Pour une fille M.-N.M., seule fille de son âge dans la classe, plus ou moins contrée par les filles plus âgées et les garçons, se fait très vite là-bas des copines et, se retrouvant dans une position d'égale, passe un séjour très agréable.

Pour les autres rien à signaler, si ce n'est, et ceci est très positif à mon avis un meilleur comportement, un changement d'état d'esprit. On a vécu ensemble, on a des souvenirs, des complicités communes, aussi est-on mieux, plus unis, et un mois après, cela se remarque toujours.

Gain d'autant plus appréciable que tous ces enfants tout au long de leur six ans de scolarité avaient été habitués à un tout autre genre d'activités, à un tout autre style de relations. Il est vrai que les brestois ont été les moteurs de cette expérience par leurs initiatives, leurs sens de l'organisation et des décisions mais aussi par leur fantaisie, leur originalité.

Il faut donc considérer ce séjour comme enrichissant et formateur pour tous, et puissent les Drennecois devenir maintenant plus créatifs et autonomes.

IV - Les cheminements de Vitruve [1]

«Au cours des six années où se sont déroulées ces classes vertes, une conception originale s'est développée. La première année, il s'agissait surtout de faire quitter la ville à des enfants d'un quartier très populaire du vingtième, et de leur permettre par cette coupure de la vie familiale et en vivant en collectivité d'affirmer leur autonomie.

Les trois premières années, les classes vertes de Vitruve se sont déroulées dans une structure assez «classique» avec d'une part un personnel de service chargé des repas et de l'entretien et d'autre part un personnel d'encadrement ; une partie de la journée était réservée au travail scolaire, et une autre à la découverte du milieu. A partir de 1974, les enfants ont été de plus en plus associés aux tâches matérielles, et la conception d'une équipe d'adultes polyvalents, assurant tour à tour les tâches matérielles et les tâches pédagogiques sans distinction de statut, s'est élaborée.

Les classes vertes ont alors pris une place privilégiée dans le déroulement de l'année scolaire. Place privilégiée ne signifie pas un moment à part, des vacances en rupture totale avec le déroulement de la classe en temps ordinaire, mais au contraire le moment où les objectifs pédagogiques : école ouverte sur le milieu et développement de l'autonomie de l'enfant peuvent se réaliser avec le plus de cohérence.

Les classes vertes commencent en fait bien avant le départ de Paris : pour les adultes, parents, enseignants, animateurs, il s'agit de chercher une région qui se prêtera bien au projet, et d'y trouver des locaux à louer. Des commissions de travail sur la recherche du lieu, le budget (entre autres pour déterminer quelle sera la participation financière des parents), le matériel, se mettent en place dès janvier. Dans les groupes qui doivent partir, les enfants eux aussi préparent :

- *les menus qu'ils exécuteront sur place,*
- *la liste du matériel collectif nécessaire,*
- *des propositions d'organisation sur place,*
- *les prises de contact par écrit à l'avance.*

Autre point très important : le recrutement de l'équipe d'animateurs, en général composée, en plus des instituteurs, d'étudiants en sciences de l'éducation qui ont effectué un stage dans l'école, et de parents.

Une fois sur place, une première période est consacrée à la découverte des lieux, de l'environnement et à l'organisation de la vie matérielle : manger, dormir, se laver, entretenir ses affaires. Les propositions d'organisation sont discutées par tous, adultes et enfants. Le rôle de l'adulte dans cette phase n'est pas de donner la «bonne solution», mais d'amener par des interrogations successives sur les expériences, les tâtonnements et les erreurs, à comprendre ce qui va ou ne va pas, et à dégager ainsi progressivement un mode d'organisation satisfaisant. On constate à la fin de cette période que de nombreux enfants ont des difficultés à prendre en charge leur vie matérielle, même à un niveau élémentaire : faire un lit, se laver et s'habiller correctement, préparer son petit déjeuner, utiliser un couteau, des allumettes... toutes ces tâches paraissant à beaucoup hors de portée, alors qu'ils y parviendront dans le courant du séjour.

Généralement, même ceux des enfants qui vont à la campagne avec leurs parents ont une idée très vague de ce qu'est la vie rurale. Ils ont souvent une vision de touriste qui transporte avec lui ses habitudes de vie citadine.

Après cette période de prise de contact et d'organisation qui dure environ une semaine, adultes et enfants dégagent ensemble les thèmes de travail qui vont être approfondis pendant les trois semaines restantes. Cela peut être : les villages, les artisans, les fermes, la nature, la vie il y a cinquante ans par l'interview des vieux du village... Des groupes de dix à douze enfants avec deux adultes se constituent, qui vont prendre en charge l'étude d'un de ces thèmes...»

«Un travail approfondi sur la région ne se fait pas à partir des brochures du syndicat d'initiative. Les enfants de la classe verte invitent les enfants de l'école à un gros goûter-spectacle. On en profite pour se connaître, se poser des questions. Puis les enfants du village invitent les petits parisiens à venir passer une journée dans leur ferme. On demande à être prévenu de tout événement important dans la ferme, par exemple les naissances d'animaux. ***Des stages ont pu aussi être organisés : dans ce cas des enfants sont accueillis pour plusieurs jours dans une ferme, mais aussi parfois chez des artisans,*** *dont ils vont partager la vie et les activités.*

Les informations ainsi recueillies sont présentées sous forme de tableaux ou racontés dans des textes, des bandes dessinées. On s'initie aussi à des techniques d'expression et de reportage : photos dont on fera des romans-photo, des montages, films super 8, diapos dessinées sur du rhodoïd ou du calque, enregistrements au magnétophone.

Avant la fin du séjour, on peut organiser avec tous ceux qui ont bien voulu répondre à nos enquêtes, accueillir des enfants, une grande fête qui peut être une occasion de rencontres et de retrouvailles.

Dans un contexte aussi riche, les acquisitions de toutes sortes sont nombreuses et il n'est besoin d'aucun artifice pédagogique pour créer une motivation à écrire, lire ou compter, tant la nécessité s'en impose d'elle-même et quotidiennement. Par exemple, pour le groupe qui fait la cuisine, il faut lire le menu prévu, trouver les quantités nécessaires pour la préparation de chaque plat, peser, compter. Cela non parce que le maître a donné un exercice à faire, mais parce qu'il faut préparer un repas pour tout le monde. De plus, la sanction est là, immédiate : l'appréciation des «consommateurs», les copains qui mangent le repas et qui le lendemain ou le surlendemain seront à leur tour de cuisine.

De retour à Paris, le travail d'exploitation se poursuit : on finit de mettre au point les montages diapo, les films, les brochures et on réalise une exposition pour les autres enfants, les parents et aussi les gens du quartier...»

---

(1) Extrait de *Casa Petardi,* école de la rue de Vitruve, Paris, XX[e]. Les encadrés sont extraits de la brochure : *Les nuages et la soupe,* des C.M. de Vitruve en classe verte (1979).

Etant entendu qu'il s'agit d'une évolution de plusieurs années, comme l'a souligné le texte ci-dessus, les expériences de classes vertes de l'école de la rue Vitruve peuvent être appréhendées ainsi :

• Les classes vertes sont un projet de groupe auquel sont associés parents et intervenants. Elles donnent matière à un long travail de préparation.

• Elles sont l'occasion d'une gestion globale de la vie collective par les enfants : participation active à la préparation des repas — ou même responsabilité totale des enfants en collaboration avec les adultes à tour de rôle sans qu'aucun de ces derniers n'ait le statut de «cuisinier», préparation des menus, achats, gestion financière...

• Elles donnent l'occasion de vivre des projets préparés avant le départ par contact écrit, avec pour objectif : *«bien connaître la vie des gens, en vivant et en travaillant le plus possible avec eux.»* Ainsi, au cours de la classe verte d'un C.M. en 1979, la classe a retenu ls projets suivants :
— visite de ganteries et mégisseries (usines en marche) ;
— séjour d'une semaine dans une fabrique de casquettes (usine occupée) ;
— le Larzac : la vie avec une famille sur le plateau (séjour d'un groupe auprès de cette famille).

Cette conception des activités et de l'organisation des séjours constitue une rupture profonde avec la conception classique.

A une organisation et à des activités cloisonnées qui rappellent et prolongent le vécu habituel des enfants, on substitue une conception qui pose, dès l'initiative du projet, la responsabilité de tout le groupe dans sa gestion, et qui envisage l'étude du milieu comme une approche globale à travers une expérience sociale : car, au juste, c'est quoi le milieu ? Un environnement organisé en tranches scolaires, ou un univers à appréhender et à problématiser à partir des activités humaines, des rapports sociaux, dans une dimension écologique, au sens actuel et opératoire du mot ?

Ce qui est en question, c'est la reconnaissance, hors de l'école, d'un statut d'autonomie et de responsabilité pour les enfants, un statut de partenaire social à part entière.

Dans une usine occupée

Quand on a discuté avec Babette (ouvrière de Manucentre), elle s'intéressait à ce qu'on faisait, elle écoutait, elle prenait son temps parce qu'elle savait qu'il n'y avait plus de patron et plus de contremaître. Donc elle n'était pas obligée de travailler du matin jusqu'au soir.

Babette dit que c'est un problème pour garder sa fille parce que son mari travaille la nuit et Babette le jour, donc elle doit la garder à l'usine, et c'est difficile de s'en occuper pendant le travail.

J'ai remarqué qu'au début, c'était plus difficile de discuter avec les ouvrières. Deux jours plus tard, c'était plus facile parce qu'elles nous connaissaient. Je pense que c'est plus difficile de discuter dans une usine qui marche que dans une usine occupée. Dans une usine qui marche, il y a un patron et un contremaître, alors que dans une usine occupée il n'y en a pas. J'ai observé à Manucentre que des ouvrières ne parlaient pas beaucoup ; elles ne parlaient que pour expliquer comment se servir d'une machine.

La mégisserie est construite au bord du Tarn où elle déverse toute l'eau qui a servi au nettoyage des peaux. J'ai remarqué que les ouvriers travaillaient sans gants, même quand ils retiraient les peaux des tonneaux contenant du pétrole et de l'acide. Pour le patron ça n'était pas grave, mais je crois que quand on a de l'acide et du pétrole sur les mains, ça ne les arrange pas tellement. Il disait aussi que travailler dans une mégisserie ça conservait très vieux, et nous, en voyant la mine des ouvriers, on pensait plutôt le contraire.

Les contremaîtres, qui faisaient visiter, ils parlaient toujours aux adultes qui étaient avec nous et jamais à nous. Alors on s'est dit, ça ne va pas ! On avait «amené» un adulte qui s'appelle Gérard. Alors, on a dit : *«Gérard, t'as qu'à pas venir avec nous et comme ça, ils nous parleront.»* Mais il y avait un problème parce qu'ils n'acceptaient pas les enfants sans les adultes. Alors on a dû prendre un adulte avec nous pour rentrer dans l'usine.

Moi, j'ai vu des choses que beaucoup de gens ne connaissent pas et que je n'aurais jamais vu si je n'avais pas été dans cette école. Seulement, ma mère m'a dit : *«Ce n'est pas ça qu'on te demandera en sixième.»*

V - Un autre type de séjour : une S.E.S. en stage vendange [1]

Si un instituteur de classe élémentaire a pu s'entendre dire, en 1977, par un employé de son inspection académique qu'il ne pouvait bénéficier d'un ordre de mission pour accompagner ses élèves chez les correspondants parce qu'aucun texte ne l'obligeait à effectuer ce voyage, les stages des classes de S.E.S. sont prévus :

La circulaire n° IV 67 530 du 27 décembre 1967, relative à l'organisation et au fonctionnement des S.E.S., préconise dans la mesure du possible, les stages dans la profession.

«La formation pré-professionnelle et professionnelle sera complétée par des contacts avec la vie des métiers, notamment, dans la mesure du possible, sous forme de stages accomplis dans la profession, organisés et contrôlés par l'établissement.»

Quelques difficultés cependant :

Nous avons tenté d'organiser des stages en entreprises. Nous n'avons pu obtenir, jusqu'à ce jour, l'assurance que ces stages auraient une valeur éducative suffisante pour les justifier.

Quelle est donc la valeur éducative qui justifie ce stage vendange ?

Nous avons pensé aux vendanges, activité particulièrement saine car effectuée en plein air, simple, ce qui devrait permettre à tous de réussir et qui nous donnera néanmoins l'occasion de développer chez ces jeunes les qualités professionnelles essentielles de rapidité d'exécution, d'initiative, de persévérance et de travail en équipe.

• Une vie communautaire et un travail en commun pour les adolescents et les adultes-éducateurs permettra, dès le début de l'année, de situer les relations sur un plan différent du plan scolaire. Nous pensons que la constitution des groupes d'élèves en sera accélérée, que la socialisation se trouvera donc accrue, et que c'est toute la S.E.S. qui en sera bénéficiaire, au total.

• Nos garçons seront confrontés, pour la première fois, aux exigences de la vie professionnelle. Dans le cas présent, aux côtés du patron, nous serons là pour leur apporter, si nécessaire, une aide éducative et psychologique.

• Cette activité, effectuée en plein air, est particulièrement saine, elle peut même contribuer au développement physique de ces jeunes de la ville, dont beaucoup ne seront pas partis en vacances.

ORGANISATION MATÉRIELLE

Le transport : Sera assuré en autocar.

Les repas : Seront pris chez le viticulteur. Pour avoir assisté, l'an dernier, à l'un d'entre eux, j'ai l'assurance que ces repas sont très copieux, équilibrés et bien préparés.

La sécurité : Les élèves sont assurés conformément à la législation relative aux accidents du travail.

Mauvais temps : En cas de pluie la cueillette est suspendue et nous effectuons un travail d'enseignement général.

Le logement : J'ai pris contact, en compagnie du viticulteur, avec le maire d'Ouroux (69) et nous avons visité la colonie de vacances dans laquelle nous serions hébergés durant notre séjour. Vous trouverez, en documents annexes, la lettre du président de l'association gestionnaire de la colonie de vacances, nous autorisant à utiliser ses installations, et le rapport de l'inspection des services de défense et de secours, attestant de la sécurité de celles-ci.

Durée du séjour : 15 jours au maximum.

Composition du groupe : Les garçons de 4e et de 3e (ceux de 14 à 16 ans), volontaires et autorisés par leurs parents.

Encadrement : Messieurs Lonchampt, instituteur ; Caporossi, responsable ; Faivre, P.T.E.P. ; Pochard, P.T.E.P.

Les garçons actuellement à la S.E.S., et qui sont susceptibles de participer à cette expérience sont enthousiasmés par le projet. Par ailleurs, 22 des 23 familles concernées nous ont fait savoir qu'elles nous confieraient volontiers leur garçon, la dernière famille hésite encore.

«Les parents, après avoir pris connaissance de la présente note, voudront bien, pour permettre à leur enfant de participer au stage vendanges, remplir l'autorisation ci-jointe.

Nous organisons, à la S.E.S., le vendredi 23 juin 1972 à 20 heures, une réunion d'information au sujet de ce stage vendanges. Nous vous invitons, monsieur, madame, à y participer, avec votre garçon si vous le souhaitez.

Les élèves qui ne seraient pas autorisés par leurs parents à participer au stage-vendanges sont tenus de venir à l'école. Ils suivraient, durant cette période, les cours d'enseignement général.

Les stagiaires bénéficient de la législation sur les accidents du travail et sont immatriculés à la Sécurité Sociale.

Le transport, l'hébergement et la nourriture sont entièrement gratuits pour tous les vendangeurs.

La durée du travail est fixée, chaque jour, avec l'accord des enseignants qui participent également au travail et qui s'occupent d'eux et assurent leur encadrement en dehors des heures de travail.»

AU TRAVAIL

LES «CONSEILS DE VENDANGES»

Chaque soir, tout au long du stage-vendanges, après le dîner et avant le moment de la toilette, nous nous réunissions tous pour un «conseil de vendanges».

Ce moment important de notre vie communautaire, nous permettait de faire le bilan de la journée écoulée, sur le plan du travail, et sur le plan du comportement (individuel d'une part, collectif d'autre part), de mener une réflexion sur le déroulement du stage, d'apporter un certain nombre d'informations, et de préparer la journée du lendemain.

(1) Extrait de la revue *Chantiers*. Les commentaires en italique sont du rédacteur ayant réalisé cette synthèse-montage à partir du document original.

Pour que le lecteur situe les interventions respectives des éducateurs et des adolescents, durant ces conseils, nous avons convenu de souligner les prénoms des adultes : **René,** P.T.E.P. de maçonnerie, **Camille,** P.T.E.P. de menuiserie ; **Max,** instituteur ; **Alain,** responsable de la S.E.S.

Conseil du 3 octobre 1972

1. Bilan des éducateurs :

Nous avons constaté un travail efficace. Nous encourageons les stagiaires à continuer à travailler en équipes, dans un esprit coopératif.

2. Débat :

Franco demande si nous acceptons que les élèves fassent des plaisanteries.

René répond que nous voulons bien accepter et participer à des plaisanteries, mais qu'une bonne plaisanterie ne doit blesser personne, ni un camarade, ni un adulte enseignant ou viticulteur.

Conseil du 4 octobre 1972

Chaque soir, le conseil nous occupait donc durant 20 à 45 minutes environ. Nous ne pouvons pas, ici, noter dans le détail le contenu de ces conseils. Nous avons retenu les interventions et les éléments de discussions essentiels.

Lucien demande qu'il y ait moins de feuilles de vigne dans les seaux et dans les hottes. Le patron en a fait la remarque à une équipe.

Dominique constate une mauvaise organisation du ramassage, de la part des porteurs de hottes. A certains moments ils attendent, puis à d'autres ils sont en retard.

Alain demande que ceux qui vident leurs seaux n'appuient pas sur la hotte car cela fatigue beaucoup les porteurs.

Daniel demande plus de variété de fromage.

René explique que si l'on nous donne surtout du fromage de chèvre, c'est parce qu'il est produit dans la région, mais que c'est un fromage nourrissant et qui coûte cher.

Alain dit que l'on fera part de cette demande.

Alain demande que chacun pense à se doucher, au moins un jour sur deux, il dit à ceux qui suivent des traitements de ne pas oublier de prendre leurs médicaments.

Conseil du 5 octobre 1972

Alain demande la production de la journée.

Jean-Yves fait remarquer qu'il y a des poubelles et des balais et demande que chacun se préoccupe de la propreté des chambres en balayant autour de son lit.

Franco demande que l'on parle de l'organisation des équipes, il approuve le fait que chaque équipe comprenne un «aideur» qui remonte le rang des retardataires, ce qui leur «donne le moral». Plusieurs camarades sont d'accord. Certains disent qu'ils préfèrent que dans chaque équipe il y ait un «aideur» car toute l'équipe avance plus vite.

Emmanuel n'est pas d'accord et se plaint de «ceux qui vont moins vite», il pense que cela irait encore plus vite s'il n'y avait pas de retardataires et par conséquent pas d'«aideurs». On lui fait remarquer que si un jour il est fatigué il sera bien content qu'il y ait des «aideurs». Il est décidé de maintenir un «aideur» pour chacune des quatre équipes.

René fait remarquer qu'il manquait du chocolat pour le goûter de la dernière équipe.

Jean-Pierre félicite Salem et Philippe qui étaient tout le temps en avance.

Christian se plaint de ne pas avoir eu la hotte aujourd'hui. Il est décidé de faire un roulement pour que tous les volontaires puissent avoir la hotte.

Conseil du 10 octobre 1972

Max fait le compte rendu de la journée de l'équipe qui a vendangé à Beaujeu (terrain en pente d'un tiers d'ha).

Camille fait le compte rendu de l'autre équipe : bon travail le matin, repas de midi très calme, après-midi satisfaisant.

Dominique demande que l'on continue le système expérimenté aujourd'hui : chaque «jarlot» porte la hotte une heure, puis la passe à un camarade. Approbation.

Jean-Pierre demande que Jean-Claude change de chambre car il n'arrête pas de parler du lever au coucher et qu'il en a mal à la tête. Les camarades de sa chambre approuvent, les camarades des autres chambres ne sont pas d'accord. On décide de patienter et de lui «accorder une chance». (Jean-Claude réalise qu'il est pénible et fera effort, il terminera le séjour dans la même chambre).

Conseil du 11 octobre 1972

Une forte pluie, toute la matinée a imposé un arrêt de travail. L'après-midi, nous avons repris le travail sous une pluie légère.

René rappelle les consignes relatives à la vie dans les chambres : interdiction de fumer.

Salem a remarqué qu'un certain camarade a traîné au cours du travail et attendait qu'on vienne l'aider. Ce camarade n'a pas fourni l'effort nécessaire et a retardé et démoralisé le groupe, sous la pluie.

Discussion : il ressort de cela que si on repère des «fumistes» on ne les aidera plus, ils devront terminer seuls.

Conseils du 12 au 14 octobre 1972

Du fait que ces conseils reprenaient les mêmes problèmes d'organisation du travail et des temps libres, il ne nous est pas apparu nécessaire d'entrer dans tous les détails, au niveau de ce compte rendu. Voici les principaux points évoqués lors de ces derniers conseils :

Franco demande qu'il n'y ait plus du tout de grappes jetées.

Alain pose le problème des «jarlots» qui à certains moments discutent et ne font plus leur travail, puis sont débordés.

Max repose le problème de l'aide aux attardés.

Salem se plaint : on s'est servi de sa serviette de toilette aux douches et on l'a salie.

RELATIONS EMPLOYEUR-EMPLOYÉS

Nous remarquons qu'une seule fois, au début, le viticulteur est intervenu sur la qualité du travail : «Trop de feuilles dans les seaux.» Mais ce sont les stagiaires eux-mêmes qui ont estimé que trop de grappes étaient jetées.

RELATIONS A L'INTÉRIEUR DU GROUPE

Les observations concernent :

- ***Le travail :*** *«Les porteurs de hottes qui bavardent, les «fumistes» qui prévoient l'aide qui leur sera apportée au bout du rang, ou pour les maintenir au niveau du groupe, roulement pour porter la hotte...» Premières rencontres avec les notions de conscience professionnelle, de rendement individuel ou collectif.*
- ***La vie communautaire :*** *Composition des équipes de travail, des groupes à table. Disputes. Nourriture. Ménage...*

TRAVAIL INTELLECTUEL

Il n'est pas question, dans ces conseils, de travaux «scolaires», mise à part l'élocution que l'on devine. Le compte rendu relate les sujets abordés, mais ne précise pas si la langue, qui est restée orale, a nécessité des mises au point de la part des instituteurs.

HORAIRES DE TRAVAIL DU STAGE - PRODUCTIONS EN KILOS						
HORAIRES				PRODUCTION		
Jours (octobre)	Matin	Après-midi (pause goûter)	Horaires Journaliers	Matin	Après-midi (pause goûter)	Journalière
3	8 h 00 à 12 h 00 : 4 h 00	13 h 30 à 18 h 30 : 5 h 00	9 h 00	4 875	7 500	12 375
4	7 h 30 à 12 h 05 : 4 h 35	13 h 40 à 18 h 25 : 4 h 45	9 h 20	5 250	5 250	10 500
5	7 h 40 à 12 h 05 : 4 h 25	13 h 40 à 18 h 30 : 4 h 50	9 h 15	5 250	4 500	9 750
6	7 h 40 à 12 h 00 : 4 h 20	14 h 00 à 18 h 20 : 4 h 20	8 h 40	3 000	2 625	5 625
7	7 h 40 à 12 h 20 : 4 h 40	14 h 00 à 18 h 30 : 4 h 30	9 h 10	3 000	4 125	7 125
8	Repos	Repos		Repos	Repos	
9	8 h 00 à 12 h 15 : 4 h 15	13 h 40 à 18 h 20 : 4 h 40	8 h 55	4 500	4 875	9 375
10	7 h 30 à 12 h 00 : 4 h 30	13 h 40 à 18 h 05 : 4 h 25	8 h 55			10 000
11	Pluie	14 h 15 à 17 h 20 : 3 h 05 (pluie)	3 h 05	Pluie	3 750 (pluie)	3 750
12	8 h 10 à 10 h 45 : 2 h 35 (pluie)	13 h 50 à 18 h 00 : 4 h 10	6 h 45	2 250 (pluie)	5 250	7 500
13	7 h 30 à 12 h 00 : 4 h 30	13 h 40 à 18 h 00 : 4 h 20	8 h 50			11 000
14	7 h 45 à 11 h 30 : 3 h 45	13 h 15 à 18 h 00 : 4 h 45	8 h 30	4 125	5 250	9 375
15	7 h 45 à 11 h 45 : 4 h 00	13 h 15 à 18 h 15 : 5 h 00	9 h 00	6 375	8 812	15 187
		Total	99 h 25		Total	111 562 kg
Soit environ 3 700 kg raisin/vendangeur et 336 kg vendangeur/jour.						

Ce tableau aurait permis de travailler, sur le vif, les calculs de durée, de moyenne, pourtant, il ne semble pas que l'horaire ait laissé une place au travail scolaire. Le passage du raisin au vin a pu être observé sans être relaté dans ce compte rendu.

TRAVAIL PHYSIQUE

C'est déjà l'existence professionnelle de l'ouvrier que l'on vit, avec les conseils coopératifs en plus, sans doute, mais sans aborder la situation du viticulteur-employeur.

Un stage, à notre sens, n'a de valeur que s'il peut s'inscrire dans des perspectives éducatives authentiques, au moyen de l'encadrement permanent des enseignants qui doivent vivre l'expérience qu'ils proposent aux élèves et qui doivent garantir, en permanence, la priorité de l'enrichissement éducatif, par rapport à tout impératif de production ou de profit.

Pourtant :

Ce qui a été surtout remarquable c'est que chacun, en permanence, a fait un effort de dépassement et que personne n'a vraiment essayé de «profiter» de la situation de travail coopératif, pour relâcher son effort personnel.

QUELQUES BILANS INDIVIDUELS (extraits)

Mais le but de la S.E.S. apparaît comme étant psychologique, formateur de la personnalité.

LES BILANS INDIVIDUELS DU STAGE-VENDANGES 1972

De retour à Besançon il nous a semblé utile d'effectuer un bilan du stage pour chacun des élèves. C'est donc l'équipe des quatre adultes qui a fait le point, en ce qui concerne le travail, et en ce qui concerne le comportement.

Page suivante, l'essentiel de nos observations. Après le prénom de chaque garçon, son poids le jour du départ au stage et son poids le jour du retour à Besançon. Entre parenthèses la classe : 4e pour les 14-15 ans et 3° pour les plus âgés.

Jean-Claude C., 45, 5 kg - 48 kg (4e) :

Travail : A manqué de maturité et d'esprit d'équipe. Suivait son rang, sans prendre de retard, quand il était seul. Le travail manquait souvent de sérieux, en raison du comportement.

Comportement : Grand bavard, se «saoûle» de paroles et «saoûle» les autres, en partie rejeté de ce fait, parfois des fabulations le faisant apparaître enfantin. Provoquait les quolibets.

Philippe J., 39 kg - 41 kg (4e) :

Travail : Excellent, s'est surpassé. Bon travail d'équipe. Très courageux : a porté la hotte sous la pluie en terrain argileux. Bon aideur. A certainement voulu s'imposer dans le groupe car c'est un nouvel élève.

Comportement : Bon comportement dans l'ensemble malgré quelques moments d'humeur.

Daniel S., 60 kg - 60 kg (4e) :

Travail : Irrégulier et pas toujours assez sérieux, a fait un gros effort dans l'ensemble.

Comportement : A des difficultés à s'intégrer. Individualiste et taquin, ne voit pas les limites, ce qui entraîne des querelles. Têtu et râleur, le stage lui a apporté quant à l'intégration au groupe et l'adaptation à la S.E.S. Boulimique, servait les autres à table, mais le faisait mal, d'où protestations fréquentes.

Jean-Pierre L., 46 kg - 45 kg (4e) :

Travail : Individuel, très satisfaisant mais de grosses difficultés à travailler en équipe.

Comportement : Individualisme très poussé (fixation à un stade égocentrique). A eu, durant le stage, moins d'accès d'humeur qu'à la S.E.S. et ces accès étaient rapidement liquidés.

Salem B, 40 kg - 44 kg (3e) :

Travail : Sérieux et régulier dans l'ensemble, en progrès de jour en jour. Pas très coopératif, mais «aideur». Courageux à la hotte.

Comportement : La vie régulière lui a profité, il mangeait avec gros appétit et a pris 4 kg. Bon contact avec les adultes par rapport à sa «méfiance» de l'école. Taquin : lançait des grappes, mais a trouvé le sens des limites durant le stage. Le stage a contribué à l'intégration au groupe S.E.S., les tensions se sont réglées et les rapports sont devenus naturels.

Chacun pourra retrouver les causes du «mauvais travail» d'un enfant, en S.E.S. comme dans une autre classe.

AVIS DES ENFANTS POUR L'ANNÉE SUIVANTE

Durée du stage :

Après de nombreuses discussions, pour l'an prochain :
- 13 souhaitent un stage plus long,
- 2 souhaitent un stage plus court,
- 7 souhaitent un stage égal.

Seriez-vous d'accord pour retourner l'an prochain ?

- Jean-Yves pense que ce vote ne concerne pas ceux qui auront quitté l'école l'an prochain.
- **Alain** explique que c'est un vote indicatif.
- 22 souhaitent retourner et demandent l'organisation d'un «stage-vendanges» en 1973.
- 1 ne souhaite pas retourner, il trouve que c'est trop fatigant.

Je pense que les vendanges, c'était bien. On travaillait comme des ouvriers.

Le stage nous a apporté beaucoup car on vivait en collectivité, par exemple on s'aidait les uns les autres.

Philippe R. (4e)

Les vendanges, ce fut un beau stage pour ceux qui n'ont jamais travaillé et pour ceux qui quitteront l'école cette année.

Pour mon compte personnel, je souhaite que les camarades y retournent tous les ans, afin de connaître le travail d'équipe.

De plus, ceux qui ne travaillent pas bien à l'école, ont travaillé parfaitement et se sont débrouillés tout seuls.

Alain S. (3e)

QUELQUES RÉFLEXIONS, APRÈS COUP

La première constatation qui nous (les quatre adultes ayant assuré l'encadrement éducatif de ce stage) a semblé s'imposer, c'est que nous n'avons eu, durant ce stage, aucun déboire, aucune difficulté, aucun inconvénient sérieux, avec les élèves. La situation de stage, situation non-scolaire, situation essentiellement humaine, basée sur la solidarité de travail, supprime donc les difficultés qui apparaissent dans le milieu scolaire, à la S.E.S.

- Pour les nouveaux élèves, l'adaptation à la S.E.S. et l'intégration au groupe a été plus facile cette année.
- On a découvert chez certains, qui ne sont pas forcément des leaders ou les plus doués à la S.E.S., des aptitudes d'animateurs d'équipes de travail.
- Dans le travail, les élèves se sont situés par rapport à eux-mêmes, et ont découvert leurs limites : certains ont pris confiance en leurs possibilités, d'autres «en ont rabattu».
- Grâce à l'esprit coopératif et au travail en équipes (inverses positifs des «qualités» requises pour la réussite en milieu industriel : travail à la chaîne...), il n'y a pas eu de sentiment d'échec ou d'infériorité.

AUTRES QUESTIONS

Les enfants qui attendent avec impatience d'être «débarrassés» de l'école, qui déclarent qu'ils préféreraient commencer à apprendre un métier, espèrent-ils trouver cette solidarité dans le travail. Il semble que notre société leur offrirait plutôt de se faire exploiter, ou de se présenter régulièrement au pointage des demandeurs d'emploi.

Cependant, il serait intéressant de savoir si, après ce stage, les participants ont surmonté leur situation d'échec scolaire, et dans quelles conditions ils sont entrés dans leur vie de citoyen.

AVANT LE SÉJOUR

I - Les textes officiels

Circulaire n° 64-461 du 27 novembre 1964

Objet : **Classes de neige.**

Référ. : Circulaire du 21 mars 1961 (haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports EPS/3, n° 622) (1). Circulaire du 29 octobre 1963 (secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports EP/3, n° 92 (2).

J'ai l'honneur de vous adresser les instructions relatives au fonctionnement des classes de neige pour la campagne 1964-65.

I. - Définition

Les classes de neige sont constituées par des classes normales de l'enseignement élémentaire du niveau du cours moyen et des classes actuelles de fin d'études, séjournant quatre semaines au moins avec leur effectif complet et leur maître habituel ; l'emploi du temps et le programme sont arrêtés en vue de permettre quotidiennement, au cours d'une demi-journée, la pratique des activités de plein air d'hiver, ski en particulier.

V. - Contrôle

Le contrôle permanent du bon fonctionnement matériel et pédagogique des classes de neige est effectué, sous l'autorité de l'inspecteur d'académie du département d'accueil, par les autorités qualifiées de ce département : inspecteurs départementaux de l'Enseignement élémentaire, inspecteurs de la Jeunesse et des Sports, inspecteurs du service de santé scolaire, etc. Cette tâche pourra être facilitée éventuellement par l'intervention d'inspecteurs des départements d'origine, à la suite d'un accord des deux inspections académiques concernées.

Dans le cas où le contrôle révèlerait une situation anormale, les services correspondants du département d'origine en seront informés d'urgence.

A l'issue du séjour, un rapport est adressé par le responsable de la classe, en double exemplaire, au département d'origine (inspection académique) qui en fera parvenir un au département d'accueil.

A l'issue de la saison des classes de neige, l'inspecteur d'académie d'accueil adressera un rapport d'ensemble en deux exemplaires, l'un sous le timbre du secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports (bureau A1), l'autre sous le timbre de la direction générale de la Pédagogie, des Enseignements scolaires et de l'Orientation (bureau PR 3).

Circulaire n° IV 68-450 du 14 novembre 1968

(Pédagogie, Enseignements scolaires et Orientation : bureau 0 5)

(...) Il s'agit le plus souvent de permettre à de jeunes enfants des grandes cités urbaines de bénéficier, durant quelques semaines, des bienfaits d'un climat sain et ensoleillé et de s'initier à un sport (ski, voile, natation...) tout en demeurant soumis durant cette période aux obligations de la scolarité normale. Il peut s'agir aussi de rechercher pour de jeunes citadins une prise de contact directe avec la nature en utilisant les locaux scolaires désaffectés de petites communes rurales que la baisse des effectifs scolaires a privées de maîtres depuis un certain nombre d'années.

1. La dotation inscrite au chapitre 43-31 (article 2) sous la rubrique «classes de neige» et qui, en l'état actuel des choses, ne permet d'accorder qu'une subvention d'incitation et d'encouragement aux collectivités et organismes qui en assurent la gestion, *sera réservée aux classes de neige organisées conformément aux dispositions de ma circulaire n°* 64-461, *du 27 novembre* 1964 (R.L.R. - IX - 810 - 3).

La définition des classes de neige formulée dans la circulaire du 27 novembre 1964 comporte les termes «avec leur effectif complet et leur maître habituel». L'expression ainsi utilisée constitue le modèle le plus souhaitable, qu'il convient de respecter dans la majeure partie des cas. Il va de soi cependant que certains enfants d'une classe désignée pour effectuer un séjour à la neige peuvent obtenir une dispense du chef d'établissement, lorsqu'ils ont une raison sérieuse de solliciter cette dérogation.

L'instituteur apparaît comme responsable permanent d'un groupe d'élèves effectuant un séjour loin du milieu familial et en régime d'internat. La responsabilité de l'accompagnateur est donc totale et continue à l'égard de ces élèves jusqu'à ce que ceux-ci soient rendus à leur famille.

Tout accident survenu au maître par le fait et à l'occasion de l'exercice de cette responsabilité très générale sera donc considéré comme «accident de service». Ce pourra être le cas notamment d'un accident survenant à un instituteur responsable d'une classe de neige qui se rendra sur place dans le dessein de se rendre compte par lui-même des conditions de vie de ses élèves sur les champs de neige et de leur comportement individuel sur les pistes d'entraînement (accident de trajet et accident sur les lieux de l'exercice).

Par contre tout accident survenu au maître à l'occasion d'une activité sans rapport avec l'exercice de cette responsabilité ne pourra recevoir la qualification d'«accident de service». Tel sera le cas lors de l'accident survenant à un maître au cours d'une leçon de ski qu'il a décidé de suivre, en qualité d'élève, de sa propre initiative, afin de s'initier à la pratique du ski. Il y a lieu de considérer en effet qu'en pareil cas il y a aggravation du risque pour convenances personnelles et pour des raisons indépendantes de l'exercice de la mission générale de surveillance dont le maître intéressé a été investi. Les instituteurs soucieux de s'initier au ski ou de se perfectionner dans cette technique sportive, en même temps que leurs élèves, doivent donc être invités à souscrire une assurance à titre personnel.

Circulaire n° 71-168 du 6 mai 1971

(Enseignements élémentaire et secondaire)

aux Recteurs, aux Inspecteurs d'académie

Objet : **Organisation des classes de mer et des classes vertes.**

I. - Définition des classes de mer et des classes vertes

Elles sont des classes normalement constituées de l'un quelconque des trois ordres d'enseignement : pré-élémentaire, premier et second degrés. Elles séjournent au moins trois semaines avec leur effectif complet et leurs maîtres habituels. Toutefois, un séjour limité à deux semaines pourra par dérogation être autorisé en ce qui concerne les classes maternelles. De même, sur contre-indication médicale, ou pour autres raisons sérieuses, des élèves d'une classe désignée pour un tel séjour pourront en être dispensés par l'inspecteur départemental de l'Education nationale ou le chef d'établissement.

II. - Organisation des classes de mer et des classes vertes

L'initiative de l'organisation des séjours est prise par une collectivité communale ou départementale, ou par un établissement scolaire, ou par une association légalement déclarée et constituée (coopérative, foyer socio-éducatif...) responsable du financement.

L'organisateur fait parvenir une demande d'autorisation six semaines au moins avant le début du séjour à l'inspecteur d'académie du département d'origine qui, après accord, la transmet à l'inspecteur d'académie du département d'accueil, seul habilité pour délivrer l'autorisation légale de séjour.

1. - Les structures d'accueil

Un centre de classes de mer ou classes vertes doit pouvoir accueillir au moins deux classes, sauf exception justifiée par des contingences locales.

Les locaux doivent permettre d'assurer un enseignement normal et comporter des installations d'internat réglementaires : en particulier petits dortoirs ou chambres bien aérés avec possibilité d'évacuation rapide, installations sanitaires intérieures et extérieures, chambre d'isolement, local chauffé pour le séchage des vêtements et salles d'activités collectives.

Il appartient à l'inspecteur d'académie du département d'accueil d'effectuer la prospection des locaux d'implantation et de demander le cas échéant l'agrément des autorités compétentes.

2. L'encadrement

L'équipe d'encadrement comprend :

a) L'enseignant responsable de sa propre classe ;

b) Pour chaque classe, au moins deux éducateurs de plein air, ayant reçu une formation pour l'encadrement des collectivités d'enfants ou d'adolescents et dans le cas des classes de mer en particulier, qualifiés pour l'étude du milieu.

Toutefois, pour les activités sportives en particulier pour la voile et la baignade, les normes d'encadrement et de sécurité sont celles déterminées par le secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports.

Dans chaque centre, la surveillance sanitaire sera assurée par un membre qualifié de l'équipe sous le contrôle d'un médecin.

L'économat pourra être assuré par un membre de l'équipe d'encadrement.

III. - Le fonctionnement des classes

L'enseignant demeure responsable de sa classe en toutes circonstances, le programme des activités étant toutefois élaboré par l'ensemble de l'encadrement.

Circulaire n° 71-302 du 29 septembre 1971

(Enseignements élémentaire et secondaire)

aux Recteurs, aux Inspecteurs d'académie

Objet : **Pédagogie des classes de mer et des classes vertes. Centres permanents.**

De création relativement récente, les classes de neige, classes de mer et classes vertes ont vu, à travers les diverses circulaires dont elles ont fait l'objet, leur finalité et leur pédagogie se préciser peu à peu.

Héritières de l'expérience de mi-temps de Vanves, elles ont été, au départ, un moyen permettant «à des enfants de grandes cités urbaines, de bénéficier, durant quelques semaines, des bienfaits d'un climat sain et ensoleillé et de s'initier à un sport, tout en demeurant soumis, durant cette période, aux obligations de la scolarité normale» (circulaire du 14 novembre 1968).

La circulaire du 6 mai 1971, qui introduit l'idée du milieu, fait de ce dernier «le centre privilégié de toutes les activités, disciplines de base, activités d'éveil, activités physiques». A une journée qu'on aurait pu, à la limite, imaginer divisée en deux parties, l'une sportive, l'autre scolaire, se substitue une journée continue dont toutes les activités s'inscrivent dans l'étude du milieu.

Un tel enseignement ne peut avoir sa pleine efficacité que si les candidatures des maîtres, appelés à diriger une classe de mer ou une classe verte, sont retenues assez tôt. Ils peuvent ainsi, dans les mois qui précédent, avec leurs élèves et éventuellement les éducateurs ou élèves-instituteurs susceptibles de les accompagner, se préparer aux tâches qui les attendent.

Mais il arrivera que, malgré tout, des maîtres soient désorientés, à leur arrivée, par la diversité et la complexité des problèmes que leur pose un milieu, qu'ils ne connaissent pas. Il est donc indispensable qu'ils soient «accueillis» et qu'ils puissent recevoir sur place, dès leur arrivée, tous renseignements, conseils et aides nécessaires.

C'est pourquoi j'ai décidé la création de centres permanents de classes de mer et de classes vertes. Bénéficiant de l'aide du ministère de l'Education nationale, ces centres seront équipés en mobilier scolaire et matériel scientifique et pédagogique et pourront, en général fonctionner d'une façon permanente pendant toute l'année scolaire. Ils accueilleront, en principe pour des séjours de trois semaines, soit des classes de départements extérieurs, soit des classes du département, qui, elles, peuvent parfois tirer bénéfice de séjours plus courts.

Un instituteur du département d'accueil sera chargé d'assurer l'animation et la coordination des activités du centre et d'établir avant, pendant et après le séjour, toutes les liaisons nécessaires avec les instituteurs des classes de mer et des classes vertes. Jouant parfois le rôle d'un administrateur mais toujours et surtout celui d'un conseiller sur le plan pédagogique, il facilitera le travail de ses collègues, les aidera dans l'étude de ce milieu qu'il connaît bien, coordonnera, chaque fois que cela apparaîtra nécessaire, l'action du personnel d'encadrement — enseignants, élèves-maîtres, éducateurs, moniteurs sportifs, etc. — de façon à en faire, malgré des origines parfois différentes, une équipe bien soudée.

Circulaire n° 72-250 du 26 juin 1972

(Etablissements d'enseignement élémentaire et secondaire)

aux Recteurs, aux Inspecteurs d'académie

Objet : **Classes vertes-équitation.**

Les dispositions de ces circulaires s'appliquent aux classes vertes à dominante équitation (parfois improprement appelées «classes de cheval») que diverses collectivités ou associations ont déjà demandé l'autorisation d'organiser.

Comme les autres classes transplantées, ce sont d'abord et avant tout des classes ; leur horaire devra permettre un travail scolaire conforme au programme de la classe. Leur particularité consiste dans le fait que le cheval constitue, avec les activités physiques ou d'éveil auxquelles il se prête, l'un des centres d'intérêt autour duquel s'organise plus particulièrement le travail de la classe pendant la durée de la «transplantation» est un moyen de mieux aborder l'étude du milieu.

Les points suivants devront retenir tout particulièrement l'attention des inspecteurs d'académie :

• Les enfants doivent être préparés physiquement et psychologiquement ; seules peuvent partir en classes vertes-équitation des classes où l'éducation physique et sportive peut être adaptée, pendant les semaines qui précèdent le départ, à la préparation de l'activité équestre.

• L'instituteur doit pouvoir participer effectivement aux activités équestres et assumer ainsi dans toutes les activités sa responsabilité de maître, dont il n'est à aucun moment de la journée déchargé.

(1) Circulaire n° 71-168 du 6 mai 1971 (B.O.E.N. n° 19 du 13-5-1971, p. 1217). Circulaire n° 71-302 du 29 septembre 1971 (B.O.E.N. n° 37 du 7-10-1971, p. 2365).

Circulaire n° 73-301 du 24 juillet 1973

Objet : **Organisation des classes de mer et des classes vertes.**

Réf. : Circulaire n° 71-168 du 6 mai 1971.

A la lumière d'une expérience qui porte maintenant sur deux années, les conditions d'organisation des classes de mer et des classes vertes telles qu'elles sont prévues par la circulaire du 6 mai 1971 apparaissent dans leur ensemble bien adaptées.

Cependant, pour faciliter le développement de ces classes, deux des dispositions de cette circulaire doivent être assouplies :

• D'une part si le séjour de 3 semaines au minimum doit rester la règle pour l'enseignement élémentaire, il est apparu que, sauf pour les classes de transition, il était impossible d'organiser des séjours aussi longs dans l'enseignement du second degré.

La condition du minimum de séjour ne pourra donc être opposée à des établissements de second degré qui souhaiteraient organiser des séjours plus courts, dont la durée cependant ne pourra être inférieure à une semaine.

• D'autre part le souci de favoriser le départ des enfants dès les premières semaines de l'année scolaire me conduit à abréger , au moins dans certains cas, le délai de dépôt de la demande d'autorisation.

Ce délai pourra être réduit à 15 jours lorsqu'il s'agit de séjours dans des centres permanents, l'autorisation de séjour pouvant être accordée par l'inspecteur d'académie du département d'accueil dès réception de la demande envoyée par l'inspecteur d'académie du département d'origine.

Une mesure analogue pourra être prise pour les centres non permanents accueillant régulièrement des classes de nature dont les conditions d'accueil et de fonctionnement sont bien connues de l'autorité académique, et ne nécessitent pas d'enquête.

B.O. n° 11 du 19 mars 81

Annexe à la note de service n° 81-126 du 13 mars 1981

Classes transplantées

La «classe transplantée» est :

Pour les élèves :

• Une véritable cure de santé : qualité du climat, condition d'accueil, équilibre de vie de la journée scolaire : 1/3 temps.

• Une initiation à la vie sociale grâce à la vie de groupe et au sens de la responsabilité et de l'autonomie qu'elle permet de développer chez chacun.

• Une occasion d'étude et de comparaison du milieu naturel et humain par rapport au milieu habituel : études du littoral, des paysages, des modes de vie, des réalisations économiques d'une région.

• Une démarche pédagogique nouvelle ou facilitée par rapport à celle de la classe ordinaire, qui va dans le sens d'une pédagogie des activités d'éveil :
— **sorties** qui permettent d'aborder les problèmes par une exploration effective personnelle ;
— **exploitation** par le classement et la mise en relation des informations recueillies ;
— **formulation des questions** à étudier ;
— mise en œuvre d'un **projet** avec opérations d'investigations pluridisciplinaires ;
— recours à la documentation ;
— **propositions de solutions...**

• Un enrichissement personnel et collectif par la variété et la nouveauté des acquis susceptibles de réinvestissements ultérieurs (documentation de référence, savoir faire, méthodologies...).

Pour le maître :

• Une meilleure connaissance de ses élèves, individuellement et en groupe.

• Travail en équipe (collègues, moniteurs, services, intervenants...).

• Mise à jour et relativisation de ses pratiques et de ses connaissances conduisant à une réflexion sur son action éducative.

Textes de référence

Classes de mer :
- Circulaire n° 68-450 du 14 novembre 1968 (*B.O.E.N.* n° 41 du 21 novembre 1968).
- Circulaire n° 71-168 du 6 mai 1971 (*B.O.E.N.* n° 19 du 13 mai 1971).
- Circulaire n° 71-302 du 29 septembre 1971 (*B.O.E.N.* n° 37 du 7 octobre 1971).
- Circulaire n° 73-135 du 12 mars 1973 (*B.O.E.N.* n° 12 du 22 mars 1973).
- Circulaire n° 73-301 du 24 juillet 1973 (*B.O.E.N.* n° 31 du 30 août 1973).

Classes de nature :
- Circulaire n° 68-450 du 14 novembre 1968 (*B.O.E.N.* n° 41 du 21 novembre 1968).
- Circulaire n° 71-168 du 6 mai 1971 (*B.O.E.N.* n° 19 du 13 mai 1971).
- Circulaire n° 71-302 du 29 septembre 1971 (*B.O.E.N.* n° 37 du 7 octobre 1971).
- Circulaire n° 72-210 du 26 juin 1972 (*B.O.E.N.* n° 27 du 6 juillet 1972).
- Circulaire n° 73-135 du 12 mars 1973 (*B.O.E.N.* n° 12 du 22 mars 1973).
- Circulaire n° 73-301 du 24 juillet 1973 (*B.O.E.N.* n° 31 du 30 août 1973).

L'éducation des élèves en matière d'environnement :
- Circulaire n° 77-300 du 29 août 1977 (*B.O.E.N.* n° 31 du 8 septembre 1977).

II - La préparation du séjour

Il est évident qu'un séjour ne s'improvise pas et qu'il doit être soigneusement préparé. C'est cette préparation sous ses différents aspects que nous exposons ici. Nous avons distingué deux grandes parties dans cette préparation : un aspect auquel, nous semble-t-il, on ne peut pas échapper quelle que soit la pratique pédagogique et qui comprend une préparation administrative et une préparation pédagogique de base. L'autre, à notre avis fondamental pour que la classe soit véritablement enrichissante pour les élèves qui est la préparation coopérative avec les enfants.

1. Préparation de base indispensable

A. Préparation administrative

Plusieurs aspects sont à retenir, outre l'aspect purement administratif de constitution des dossiers. Il faut trouver un lieu d'accueil, des moyens de financement, prévoir l'encadrement de la classe, veiller à la validité des assurances par rapport aux activités prévues...

1. Les autorisations administratives

Une demande d'autorisation devra être transmise à l'Inspection Académique du département d'origine au minimum six semaines avant le départ prévu de la classe. Ce délai pourra cependant être réduit à quinze jours sous certaines conditions (circulaire ministérielle n° 73-301 du 24 juillet 1973, voir textes officiels).
Après accord, la demande sera transmise à l'Inspecteur d'Académie du département d'accueil qui sera le seul habilité à délivrer l'autorisation légale du séjour.

Le dossier réglementaire doit comporter pour chaque classe :
• L'extrait de délibération du conseil municipal ou de la collectivité promotrice fixant le budget.
• L'emploi du temps et le programme d'activités de toute nature en 5 exemplaires.
• Une fiche de renseignements en 5 exemplaires indiquant :
— la raison sociale et l'adresse de la collectivité promotrice,
— le lieu d'accueil,
— l'encadrement,
— les conditions du séjour : dates, transports, financement, assurances...

2. Le budget

Une classe de nature est encore relativement chère et le problème de l'argent est bien souvent le plus important. Les dépenses occasionnées sont de plusieurs ordres :
— L'hébergement et la nourriture d'abord. Ils représentent environ 65 % des dépenses.
— Le prix du voyage : train ou location de car.
— Les salaires de certaines catégories de personnel selon les cas (lorsqu'il faut utiliser les compétences d'éducateurs de plein-air).
— Location de matériel spécial, pour le ski, la voile, le cyclotourisme...
— L'achat de matériel pédagogique : matériel photo, film...

En ce qui concerne les recettes, plusieurs possibilités :
— Le budget de fonctionnement de l'école.
— Les participations des collectivités locales. Elles sont votées par le conseil municipal et le conseil général.
— Les subventions de l'Etat : ces subventions dites d'incitation sont d'un montant très peu élevé. Elles concernent presque exclusivement les classes de neige.
— Les participations des familles.
— La coopérative scolaire.
— Des subventions diverses qui peuvent être obtenues de différents organismes : mutuelles, œuvres sociales, Caisse d'Epargne et de Prévoyance, associations de parents...

La caisse d'Allocations Familiales et le Département d'Action Sanitaire et Sociale aident également les enfants les plus défavorisés.

Quelques exemples de budget prévisionnel :

a. **Budget d'une classe de neige organisée par une municipalité dans un centre spécialisé (mars 81).**

Dépenses	*Journée enfant*	*Total*
Hébergement		
Denrées alimentaires	16,30	
Petit matériel, chauffage, produits d'entretien	7,36	
Salaires, indemnités, charges sociales, taxes sur salaires	36,45	
Petit entretien, eau, électricité, assurances	1,42	
Frais divers de gestion	2,00	
Amortissement des immobilisations	7,07	70,60
Transports		
Personnel, transport sur place, aller et retour	9,10	9,10
Activités éducatives		
Fournitures, remontées, école de ski	7,40	
Location skis et chaussures	3,00	
Transports pour activités	8,90	19,30
Total des dépenses par enfant		**99,00**
Recettes		
Subvention de l'Education Nationale	0,40	
Subvention du département	19,40	
Subvention de la commune	39,20	
Versements des familles ou de la commune	40,00	
Total des recettes		**99,00**

b. **Budget d'une classe de mer organisée par un enseignant dans un centre spécialisé (juin 79).**

	Journée enfant (valeurs approchées)	*Dépense réelle*
Dépenses		
Hébergement	45,56	16 400,00
Voile	4,00	1 440,00
Transport	4,52	1 627,50
Assurances complémentaires	0,33	117,18
Frais pédagogiques	0,55	200,00
Total des dépenses	**54,96**	**19 784,68**
Recettes		
Subvention départementale	17,56	6 320,00
Participations		
des parents	10,00	3 600,00
du maître	0,55	200,00
de la coopérative scolaire	26,85	9 664,68
Total des recettes	**54,96**	**19 784,68**

L'effectif de la classe était de 18 enfants, et la durée du séjour de 20 jours.

c. **Budget d'une classe en autogestion.**

Pour cette classe verte organisée en juin 1980, un local a été loué à une organisation privée : «Village européen de Pouget» — association belge restaurant un village cévennol abandonné. Ce local qui n'était pas agréé par l'Education Nationale nous a valu la visite de l'inspecteur. Le personnel était formé d'une cuisinière recrutée et rémunérée par nos soins (c'était la maman d'un enfant de C.E.1). L'encadrement a été assuré par le maître de la classe (1 C.P.E.N.) et l'institutrice qui l'a remplacé pendant ses heures d'école normale au cours de l'année.

Dépenses globales pour 21 enfants et 20 jours sur place :

Voyage	1 500
Bagages	450
Hébergement	3 000
Personnel cuisine	3 000
Alimentation	7 000
Frais pédagogiques	1 200
Casse	500
Total	16 650 = **17 000 F**

Soit par enfant et par jour : **37 F.**

Il est important de noter le prix de revient relativement bas par personne et par jour. Cependant, il ne faut pas oublier les difficultés croissantes de ce type de séjour sur le plan financier. En effet les prix pratiqués quant à la location de locaux d'hébergement vont s'augmentant dans des proportions considérables ; par exemple on nous a proposé en 1981 un chalet pouvant recevoir 30 personnes — sans personnel — pour la «modique» somme de 450 F par jour !

3. Le lieu d'accueil

Différents locaux peuvent accueillir les classes transplantées : propriétés d'association ou de comité d'entreprise, locaux appartenant à une commune, locaux des parcs nationaux et régionaux, etc.

Toutefois, ces locaux doivent remplir les impératifs de sécurité, d'ordre, d'hygiène et pédagogiques précisés dans la circulaire n° 71-168 du 6 mai 1971 :

«Un centre de classe de mer ou classes vertes doit pouvoir accueillir au moins deux classes, sauf exception justifiée par des contingences locales. Les locaux doivent permettre d'assurer un enseignement normal et comporter des installations d'internat réglementaires : en particulier petits dortoirs ou chambres bien aérés avec possibilité d'évacuation rapide, installations sanitaires intérieures et extérieures, chambre d'isolement, local chauffé pour le séchage des vêtements et salles collectives.»

Les services de l'Inspection Académique du département d'accueil sont tenus de vérifier l'acceptabilité des locaux. Les services de «Jeunesse et Sports» sont également compétents.

Il existe aussi depuis 1971 des centres permanents de classe de nature. Ces centres étaient au nombre de 636 en 1974-75. Par ailleurs, 37 d'entre eux bénéficiaient de la mise à disposition d'un instituteur qui était chargé en permanence de l'accueil des instituteurs ou des professeurs venus avec leur classe.

Plus récemment encore ont été créés les Centres Permanents d'Initiation à l'Environnement. Il existe actuellement 8 C.P.I.E en France ; un instituteur a été mis à disposition pour chacun de ces centres.

Enfin, la plupart des parcs nationaux et régionaux accueillent désormais des classes de nature et des enseignants ont été là aussi «mis à la disposition» par le Ministère de l'Education.

4. Les assurances

L'instituteur est totalement responsable de sa classe. Il est important qu'il vérifie si tous ses élèves sont correctement assurés «responsabilité civile». Il semble également important que pour la pratique de sports qui comportent des risques de blessures (ski par exemple) les enfants

bénéficient aussi d'une «individuelle accident». Les enfants seront assurés dans les mêmes conditions en classe de nature que pendant la classe normale. En ce qui concerne le personnel d'encadrement, tout accident survenant pendant l'exercice de la fonction éducative sera considéré comme accident de service et à ce titre donnera droit à la gratuité des soins. Ce sera également le cas si l'accident survient alors que l'instituteur s'est rendu lui-même sur les lieux d'accueil de la classe — avant le séjour — pour se rendre compte des conditions de vie futures de la classe. Par contre, si l'enseignant envisage de pratiquer pendant le séjour des activités qui ne sont pas du ressort de sa mission éducative (voir circulaire n° IV 68-450 du 14 novembre 1968), il aura tout intérêt à être couvert par une assurance personnelle (licence sportive, multigarantie, etc.).

Les contrats multigaranties permettent d'assurer ensemble élèves et personnel d'encadrement (ces contrats sont proposés par la M.A.I.F.).

5. Le contrôle médical

Celui-ci n'est actuellement plus obligatoire (circulaires ministérielles n° 79-333 parue au B.O.E.N. et n° 37 du 18 octobre 1979).

Il y a toutefois lieu de s'assurer qu'aucun enfant ne présente de contre-indication à la pratique d'un sport (on ne fera pas nager un enfant qui a eu plusieurs otites, par exemple). Il est aussi indispensable que l'instituteur soit au courant de toute prescription particulière, pour prévoir l'équipement pharmaceutique adéquat.

6. L'accord des parents

Il est important que les parents soient informés sur la classe de nature. Il est souhaitable de les inviter à participer à des réunions de concertation où seront évoqués tous les problèmes concernant le séjour. Des indications précises devront être adressées aux parents, concernant le trousseau à emporter, la liste, le voyage, la correspondance, les visites, l'argent de poche.

Enfin, avant le départ, il est important de faire remplir et signer trois imprimés :
— une autorisation de départ,
— une autorisation d'intervention chirurgicale urgente,
— un formulaire concernant la pratique religieuse.

B. Préparation pédagogique

Toute classe de nature doit être prévue et préparée longtemps à l'avance. Une classe de nature, c'est d'abord actuellement une équipe d'enseignants volontaires pour tenter l'expérience. Il importe que ces adultes sachent à quoi ils s'engagent en acceptant de participer à la classe.

Il doit y avoir d'abord une information générale où la ligne pédagogique et le rôle de chacun sera précisé.

1. Formation de l'équipe éducative

Pour un séjour avec trente enfants, il est souhaitable qu'il y ait au moins six accompagnateurs. Ceux-ci peuvent appartenir à toutes les catégories de personnel de l'école. Il est même souhaitable qu'il y ait des représentants de chaque catégorie : le projet de ces classes étant un projet d'éducation totale, tout adulte intéressé et conscient de la tâche, qu'il soit instituteur, éducateur, agent d'entretien, ou cuisinier, est ou devient un «éducateur».

L'important est donc tout d'abord de former une équipe éducative dont les membres auront la communauté de vues nécessaire au bon déroulement de la classe.

La composition de l'équipe est dépendante du lieu où va se dérouler la classe de nature. Si elle se passe dans un centre spécialisé pour ces classes, le centre aura un personnel de permanents qui sera mis à la disposition de la classe et dont il faudra bien sûr tenir compte. Si l'école ne dispose en tout et pour tout que des locaux d'accueil, il faudra que les adultes qui partent soient conscients de leur responsabilité à tous les niveaux et à tous les moments du quotidien de la classe. L'équipe va donc être composée en fonction des besoins d'existence de la classe. Elle dépendra aussi de la disponibilité des adultes. Celui qui s'engage dans une telle classe voit sa vie totalement modifiée pour toute la durée de la classe. Ceci ne va pas sans poser quelques problèmes (familiaux et autres). Tous ces critères étant pris en considération, un groupe de volontaires se forme. Que leur reste-t-il à faire sur le plan pédagogique ?

2. La préparation du séjour par l'équipe éducative

D'abord, redéfinir l'esprit d'ensemble de la classe : travailler pour les élèves et avec eux. Se rappeler cette définition de Raymond Toraille : «*La relation éducative n'est pas une relation naturelle comme celle qui unit les enfants à leurs parents ; elle s'établit du fait de son acceptation par les éduqués ; du jour où ils la refusent, le système ne peut plus fonctionner.*»

Etant conscient de cette vérité, les enseignants vont aborder la classe dans un esprit de coopération où les rapports de l'adulte et de l'enfant seront fondés sur le respect, le dialogue et la compréhension.

Il faudra ensuite situer cette classe dans l'année scolaire, puis la situer géographiquement.

Lorsque tout sera fait, va commencer le travail réel de la préparation. Il va consister pour les enseignants à répertorier toutes les activités offertes par le lieu choisi, et l'exploitation qu'il sera possible d'en faire. Ainsi, l'équipe pourra se renseigner précisément sur l'environnement du lieu d'accueil. Savoir ce qu'il serait intéressant de visiter (une usine, un château, une manifestation typique, etc.). On pourra aussi devancer les demandes des enfants en s'informant sur les activités spécifiques au milieu.

Ainsi, en classe de neige on sera conduit à s'intéresser à :

- La montagne, donc le relief, les causes de modification de ce relief (érosion, glissements des glaciers).
- La neige, sa composition, différence entre cristaux et flocons.
- Faire des relevés climatologiques, établir des tableaux définissant la qualité de la neige (poudreuse, lourde...).
- Observer la modification de l'aspect de la neige au sol, suivant la température. En déduire les conditions de formation d'une certaine neige.
- Observer les mouvements de la neige. S'assurer à l'avance de la coopération possible des montagnards qui pourront expliquer aux enfants les causes de la formation des avalanches, les différentes sortes d'avalanches. Les sensibiliser aux risques de la montagne, les passages dangereux, les mesures de sécurité à prendre, etc. S'intéresser aux différents moyens de lutte contre les avalanches. Consulter des plans d'avalanches (mairie, eaux et forêts).

• **Le ski :**

- Son historique, son évolution.
- L'équipement du skieur, prévoir des catalogues, des visites chez les vendeurs.
- Les différentes sortes de ski, ski de fond et ski de descente.
- Le mode de vie des habitants.
- L'importance du tourisme, ses conséquences.
- Les aspirations de la population (profession, loisirs, habitat...).

• **Organiser des rencontres :**

Ce type de liste devra être établi par le groupe d'adultes bien avant le départ. Le but de cette recherche de tous les thèmes exploitables, c'est de cerner le milieu dans lequel le groupe évoluera et, pour l'éducateur, d'être en mesure de conseiller utilement l'enfant, de répondre à sa demande. Tout ce qui a été découvert et prévu ne sera pas forcément étudié pendant le séjour mais ce n'est pas le plus important. Il serait dommage de découvrir une usine, un élevage de chèvres ou toute autre installation intéressante à visiter et de ne pouvoir le faire, faute des délais nécessaires pour contacter les intéressés et organiser la visite.

Avant de partir, les adultes auront encore un point important d'organisation à régler qui concerne le rôle de chacun, ses horaires de travail, de repos, etc.

Tout adulte qui participe au séjour est un éducateur mais la tâche de l'instituteur ne sera pas la même que celle du cuisinier ou du moniteur de ski ou de voile. Cette répartition des tâches et des horaires sera dépendante des différents types de classes.

D'une manière générale, chaque équipe devra envisager le rôle de chaque élément de l'équipe. On devra tenir compte des compétences particulières de chacun et également assurer un roulement pour permettre à tous des moments de repos. Toutefois, les activités étant variées, il se produira inévitablement — et c'est souhaitable — une interpénétration des fonctions. Si le but de la classe doit être l'éducation totale des enfants, il paraît important que chacun des adultes ne soit plus reconnu par la spécialisation de sa fonction mais plutôt comme un être entier ayant une fonction globale d'éducation et offrant recours et identifications

diversifiés. Cette préparation si elle est indispensable ne nous paraît cependant pas suffisante. Il nous semble en effet fondamental de préparer le séjour coopérativement avec les enfants.

2. Préparation pédagogique et matérielle avec les enfants

Une pratique coopérative se doit d'impliquer les élèves à tous les niveaux. Cette classe de nature n'est pas celle des adultes, c'est celle du groupe entier — adultes et enfants — et le groupe entier doit participer à son élaboration. Les élèves vont donc se préparer eux-mêmes à ce séjour. La préparation à la classe aura divers aspects :

• Tout d'abord on localisera le lieu du séjour sur une carte, puis on cherchera à le découvrir un peu pour ne pas être totalement dépaysé. Le moyen adéquat sera d'écrire à la mairie, au syndicat d'initiative s'il existe, ou au responsable du centre d'accueil. Cette correspondance sera pleine d'enseignements pour les élèves qui se feront déjà une idée de ce qu'il sera intéressant de faire ou de voir. Cette correspondance constituera en fait une solide motivation qui leur donnera envie de partir.

• Les enfants sont curieux. Ils voudront voir et apprendre beaucoup de choses. Pour que la classe soit profitable au maximum, il est préférable de réfléchir avant le départ aux questions que l'on se pose, aux enquêtes qu'on aimerait réaliser. Ainsi, déjà avant de partir la classe peut élaborer des questionnaires spécifiques aux différents domaines qu'elle veut aborder. Elle peut prendre des contacts par écrit. En plus de la motivation certaine que constituent ces questionnaires et ces contacts, cette façon de procéder permettra d'économiser le temps précieux du séjour.

• Lorsqu'une classe se trouve transplantée à plusieurs dizaines ou centaines de kilomètres de son école, elle doit emporter beaucoup de matériel avec elle, la liste est souvent très longue. Il est possible de l'établir en classe ; et puisque cet équipement est leur équipement, il est bon que les enfants en soient eux-mêmes responsables. Il nous paraît donc souhaitable que chaque enfant — ou groupe de deux ou trois — se choisisse une catégorie particulière de matériel — les cahiers, ou les couvertures ou le matériel photo... — dont il sera personnellement responsable, du départ de l'école à la rentrée, à la fin de la classe de nature. De cette façon ce sera pour chacun une occasion d'exercer son sens des responsabilités, ce sera aussi d'une grande utilité du point de vue de l'organisation pratique du séjour.

• La classe de nature n'est pas un cadeau qui arrive par hasard. Il nous paraît important que les élèves participent à l'élaboration du budget de la classe et, selon l'âge, soient confrontés aux difficultés qu'implique un départ pour une telle classe. Il est bon qu'ils maîtrisent les ressources que suppose l'organisation d'un tel séjour et qu'ils soient en mesure d'évaluer les possibilités d'utilisation de ce budget puisqu'ils en seront aussi les gestionnaires.

Cette préparation de la classe de nature est la condition de sa réussite. Sans elle, il n'y aurait plus qu'un changement de lieu qui risquerait d'être plus proche du tourisme que d'une entreprise éducative.

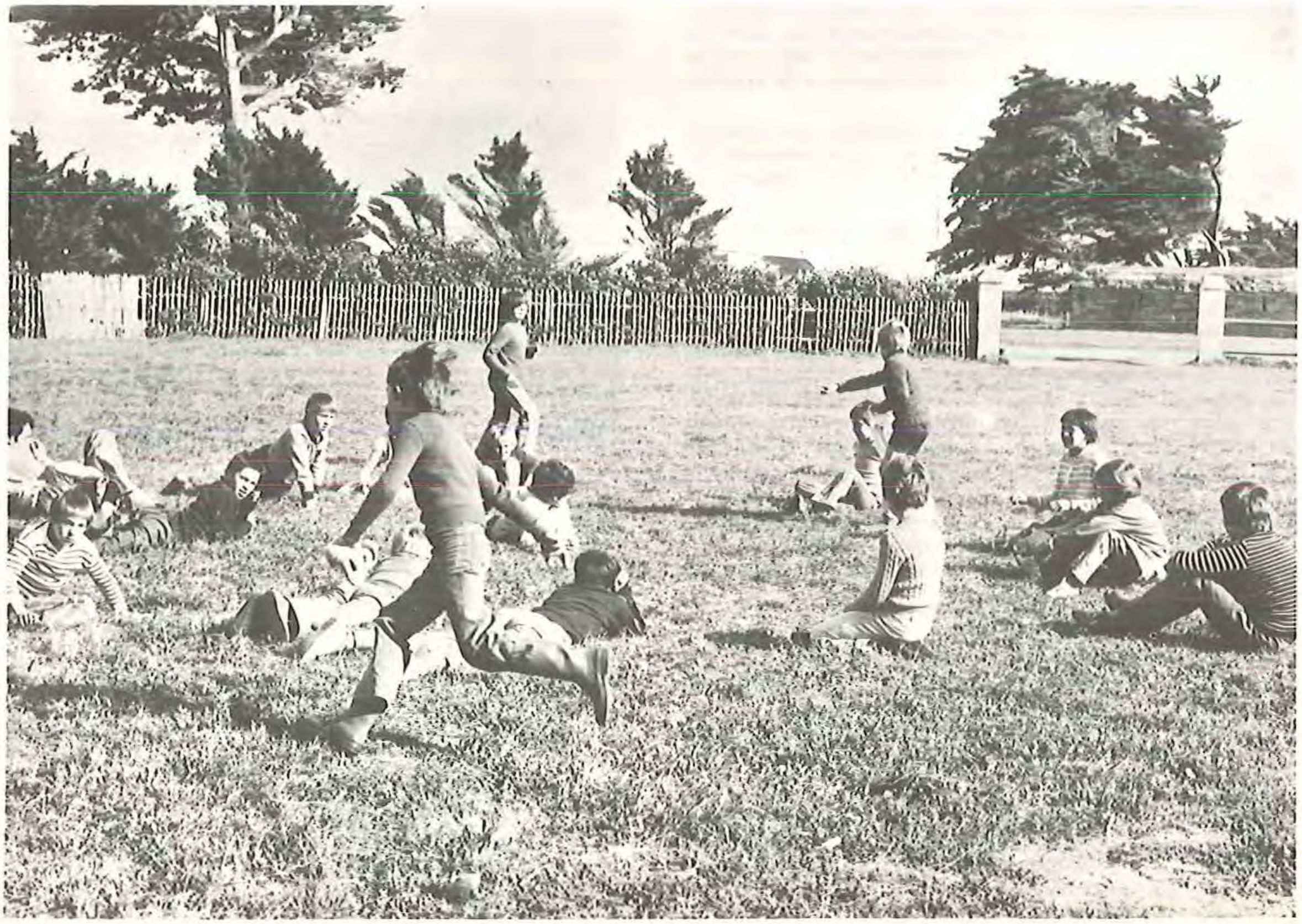

III - Les motivations pour partir

1. Les enfants

Des enfants de Paris (Vitruve)

Pourquoi on veut aller en classe verte à la campagne, dehors :

— Pour reconnaître les champignons bons à manger.
— Pour apprendre le nom des fleurs.
— Pour voir comment les gens travaillent dans les fermes et dans les champs et dans les bois.
— Pour visiter les écoles pas comme la nôtre et les maisons de la campagne.
— Pour découvrir d'autres paysages.
— Pour respirer l'air de la campagne parce que à Paris on sent la fumée des voitures.
— Pour voir le soleil parce que à Paris, il pleut souvent.
— Pour vivre dans une maison tout seuls.
— Pour savoir s'habiller.
— Pour apprendre à faire la cuisine : des desserts, des gâteaux.
— Pour apprendre à faire la vaisselle.
— Pour apprendre à faire le ménage.
— Pour apprendre à compter nos sous.
— Pour apprendre à faire le marché tout seuls.
— Pour vivre tous ensemble plus longtemps.

«Nous voudrions bien partir en «classes vertes» parce que la dernière fois nous avons appris plein de choses, par exemple nous avons appris à traire une chèvre, à monter une tente, à faire la cuisine, à mettre les couverts et les verres et les assiettes. Nous avons appris le nom des fleurs.»

«En classes vertes, on voit la vie des paysans. On couche dans des tentes. On se promène. On voit des vaches. On filme, on fait des photos. On apprend à traire les vaches. Je veux y retourner cette année.»

«J'aime les classes vertes parce que j'ai appris à rester sans mes parents et aussi voir comment vit une ferme. Ça nous dégourdit les muscles. Aussi, à Paris, il n'y a que du béton.»

Des enfants de Chartres (le Grand Jardin)

Huit enfants discutent d'un projet de classe nature (ils ne savent pas encore s'ils iront à la mer, à la montagne, à la campagne...).

Le séjour est prévu en fin d'année scolaire. On est en janvier.

Christelle, une ancienne qui a déjà vécu une classe verte, s'adresse à Béatrice, nouvelle et qui n'a pas connu ce type d'expérience.

— Qu'est-ce que tu voudrais que ça soit, la classe verte ?
— Oh ! ben... que le matin, on travaille et que l'après-midi on aille à la plage ou dans la montagne...
— Est-ce que tu voudrais qu'on fasse comme à l'école ?
— Je préférerais qu'il y ait moins de trucs. Français, maths, et puis c'est tout...
— De toute façon, ce sera comme tu dis. En Lozère (où la classe a séjourné l'an passé) il y avait des jours où on travaillait le matin et on partait le reste de la journée. Il y avait des jours où on travaillait toute la journée, et des jours où on sortait toute la journée.

Les enfants émettent des idées d'activités.

Béatrice souhaite qu'on puisse rentrer plus librement que lorsqu'on est chez soi...

— A quelle heure voudrais-tu qu'on se couche ?
—J'sais pas... minuit !
— Je pense que ce serait quand même un peu tard...

On désire faire des choses différentes ; des feux de bois, des bains de minuit...

On parle de ses peurs ; les serpents...

On évoque des activités possibles, en référence à un vécu antérieur ; s'intéresser à des activités locales (exemple : l'apiculture), étudier la géographie locale et la carte à travers les activités de randonnées...

On évoque aussi le problème de la toilette, de la nudité... Les «anciens» disent ne pas être gênés. On parle de l'organisation des nuits. Les enfants veulent dormir répartis dans des chambres, garçons et filles mélangés.

Problème des règles de vie au dortoir : ceux qui veulent dormir et ceux qui veulent lire...

— Mais il y aurait une loi. Si à 21 h 30, on se couche, par exemple, après on n'allume pas pour ne pas gêner les autres.
— Moi qui avais toujours envie de lire après les autres, j'avais ma petite lampe de poche...

Intervient alors la question de devoir quitter les parents.

— Est-ce que vous aimerez quitter vos parents ?
— Moi je trouve que ça changera les habitudes. C'est intéressant de pas être toujours collé à ses parents. Sinon, tu ne peux plus les quitter.
— Et puis ça nous fait des vacances.
— Moi j'ai eu du mal à quitter ma sœur qui a eu des problèmes... (maladie).
— On est plus libre !
— Quitter son frère ou sa sœur, parfois, c'est triste ; même si d'habitude on se chamaille, ça fait toujours un vide.
— C'est vrai. Mon frère était tout drôle lorsque je suis partie. Ma mère l'a emmené au jardin du Luxembourg, il a pas voulu jouer.
— Moi, je suis content de quitter mes parents. Etre avec eux, c'est monotone. Je suis aussi content de quitter mon frère ; il m'embête tout le temps ; ça me fait des petites vacances.
— Tout en aimant ses parents, on apprécie de les quitter.
— C'est pas marrant de rester tout le temps avec les parents... Ce qui gêne, c'est de tout le temps de manger avec eux, de pas rester avec mes copains tout le temps que je voudrais ; il faut que je rentre à des heures fixes...
— Ma mère m'engueule lorsque je reste avec mes copines. Mes parents, ils sont libres ; lorsqu'ils veulent faire une soirée, ils y vont. Pour nous, c'est pareil, ça devrait être pareil.
— De temps en temps, on aimerait bien manger entre copains. Ma mère ne veut pas qu'on fasse à manger.
— Je trouve intéressant de pouvoir faire ce qu'on veut, tout en respectant les règles, de propreté par exemple...
— Moi, il y a des jours où j'aimerais bien dire : je rentrerai plus tard, c'est pas la peine de me préparer à manger, je le ferai moi-même.
— Ça m'arrive moi.
— Oh ! pas moi !...
— Ce qui est chouette, c'est d'aller se ballader, de rentrer crevé et d'aller se coucher après s'être amusé avec les copains... *(Ici retour à la classe verte.)*
— A la maison, c'est pas pareil, on mange, on va se coucher, il faut dormir tout de suite.
— Je trouve qu'on a une certaine sécurité quand on est tous ensemble.

L'adulte. — Mais vous n'allez pas être seulement entre enfants en classe verte. Il va y avoir des adultes avec vous. Quelle place ont-ils. Remplacent-ils les parents ? Quelles sont leurs exigences ?

— Le maître, ça remplace un peu les parents, mais c'est pas pareil. On voit davantage les parents. Si on se blesse, on va le voir comme on irait voir des parents.
— Ça remplace sans remplacer... C'est différent. On est en équipe, on organise le travail ensemble. C'est chouette de vivre ensemble.
— Les maîtres ça remplace pas les parents, pour moi c'est pas pareil.
— Moi, j'aime bien la vie en classe verte. Par exemple lorsqu'on faisait la vaisselle, dehors, on s'amusait bien, on faisait des bêtises. Tandis que chez moi, dans la cuisine, on peut pas trop en faire. C'est pas marrant de faire la vaisselle dans une maison.

— Les maîtres, c'est pas comme les parents, mais ça nous aide.
— Et puis ça change un peu de pas être avec les parents.
L'adulte. — Mais est-ce que la vie de la classe verte est une vie de totale liberté ? Quelle est la place des règles de vie ?
— Tu peux pas te permettre d'arriver une heure en retard, d'ouvrir une boîte... Lorsque la cloche sonnait, il y en a qui traînaient : «Ah ! j'y vais pas...» Ils arrivaient au milieu du repas.
— C'était pas admis qu'on arrive en retard. Par tout le monde, et surtout par les maîtres et par la responsable de la cuisine.
— La vie tous ensemble, loin des parents, ça nous aide, ça nous habitue à avoir une vie à nous. Et puis les copains nous aident, on n'a pas que les parents sur qui compter.
— Moi j'étais dans la chambre de Nanou. La première nuit, elle pleurait. Alors j'allais près d'elle, ça l'aidait un peu.
L'adulte. — Mais les rapports sont toujours faits de gentillesse ?...
— Pas toujours, Olivier mangeait salement. Agnès lui demandait de se laver les mains. Il revenait : «Montre tes mains.» Elles étaient encore sales, il devait retourner se les laver. Des fois, pour lui c'était pas marrant avec les adultes.
— On n'est pas toujours des anges, il n'y a pas que des rapports de gentillesse.
— Moi, y en avait qui m'embêtaient. Et puis il y en a qui sont toujours embêtés. Par exemple Thierry. Et il dit jamais rien.
— Mais moi je trouve que Thierry, c'est pas que c'est pas un élève, mais on l'entend pas, il dit rien. C'est pas une présence Thierry. Il est discret, il donne pas son avis, il participe pas.
— Il se laisse faire.
— Quand il sera grand, s'il se laisse faire, ce sera pas marrant.
— Pourtant il «fait le poids».
— Je crois qu'il veut pas faire du mal... Il dit qu'on est plus petit que lui...

2. Les parents

Il est difficile d'avoir la vision réelle de la position des parents face à cette perspective du départ. Au cours de réunions d'information, on a souvent des réactions globalement favorables qui émanent des parents vivant positivement le projet pour des raisons hygiéniques (l'enfant va profiter du bon air et de l'activité physique...) alors que pointent quelques inquiétudes à propos de la nourriture, de la «solitude» du coucher, de la toilette, du travail scolaire, des risques d'accident... Rarement une opposition sérieuse se manifeste à cette occasion. Sans doute les parents en parlent-ils entre eux, mais ils l'expriment difficilement en public.

Les véritables réticences, on les découvre à travers des réactions individuelles qui ne dévoilent pas toujours directement la raison réelle du refus.

Ainsi, telle personne invoquera la santé de son enfant quand il s'agira pour elle de faire face à la dépense créée. Telle autre prétextera le risque d'accident pour justifier un refus qui tient en réalité à la difficulté de simplement être séparé de l'enfant pendant trois ou quatre semaines. Ou bien encore, on va souligner le comportement turbulent de ce garçon et faire valoir qu'il s'agirait d'une charge trop importante pour les enseignants...

Ces attitudes nécessitent qu'on discute parfois longuement avec les parents pour les amener à exprimer leur véritable souci et les aider à le dépasser.

Quand il s'agit d'argent, il suffira souvent de proposer un règlement différé ou échelonné, ou bien d'instituer une participation proportionnelle aux revenus avec l'accord de tous les parents, ou de rechercher des aides extérieures (aide sociale, subvention de comité d'entreprise...). Il s'agit du cas le plus facile à solutionner.

Par contre, la difficulté est accrue lorsqu'il y a des oppositions liées à l'affectivité, à l'angoisse, à la préservation de son autorité.

Ainsi, Catherine, aimée de sa petite sœur Véronique, ne partira peut-être pas à cause de cette dernière dit-on, qu'elle ne peut pas laisser seule. De fait, Catherine (11 ans) materne volontiers sa sœur (8 ans), vécue comme le bébé de la famille, à la santé fragile. Mais il s'agit à l'évidence d'un prétexte plus ou moins fabriqué par la maman qui vit mal cette séparation, et intériorisé par Catherine. Elle cèdera à quelques jours du départ.

Antoine, lui, est confronté au pouvoir disciplinaire de son père qui utilise cet éventuel départ comme une carotte pour peser sur le comportement scolaire de l'enfant. Il faudra de multiples interventions pour le faire fléchir.

Les parents d'Isabelle, considérant que dans cette école, on ne fiche rien, ne veulent pas de surcroît lui offrir un séjour de vacances de trois semaines. Elle restera. Brigitte a de l'asthme, ce qui, aux yeux de sa maman, justifie tout à fait qu'elle ne parte pas. Comment en effet pourrait-elle effectuer les marches prévues pendant le séjour ? Régime spécial et suivi médical étant assurés, la maman se laisse fléchir. Sur place, l'asthme de Brigitte s'est envolé, elle est parmi les meilleurs marcheurs et réalise toutes les sorties en montagne. Quelle est la part du besoin de possession de la mère dans cette maladie qui empoisonne le quotidien de la famille et de l'enfant ?

L'énurésie est souvent présentée comme un obstacle du même ordre ; or, sur place, y compris à la mer, les pipis au lit s'espacent, quand ils ne disparaissent pas complètement...

Cela s'exprime parfois par la franchise la plus totale, telle cette mère qui disait sans détour qu'elle ne laisserait pas partir sa fille, sa complice de la vie quotidienne, parce qu'elle lui manquerait trop. Huguette, elle, ne demandait pas tant de sollicitude !...

Mais il est des cas où l'on débouche sur la simulation la plus délirante. Ainsi, Mme L..., mère de famille nombreuse, est restée couchée pendant plusieurs semaines, prétextant une grossesse difficile qui nécessitait la présence de sa fille Chantal pour l'entretien de la maison. De grossesse, point. Et il fallut l'intervention conjuguée du médecin et de l'instituteur pour en venir à bout.

Enfin, on peut assister à des comportements contradictoires chez les mêmes parents. Ainsi, ceux de Pascale et David affichaient des idées très libérales en matière d'éducation, y compris par rapport aux exigences scolaires habituelles (apprentissages académiques...). Pourtant, dès avant le départ, ils se proposent de venir passer une semaine auprès de leurs enfants, ce qui leur est refusé, les visites éventuelles étant limitées à la durée d'un week-end. Ils viendront donc le temps d'un week-end, accapareront leurs enfants, critiqueront la conception et le déroulement du séjour, iront jusqu'à exprimer l'intention de ramener leurs enfants...

Il est bien évident que ces exemples ne sont pas tirés d'une même classe, et qu'on est rarement confronté à plus de trois ou quatre cas d'opposition au sein d'un groupe. Il n'empêche qu'il importe de le régler au mieux, au besoin en faisant intervenir les parents entre eux pour fléchir les plus irréductibles.

Un enfant qui ne part pas vit cela comme un petit drame, des parents qui s'enferment dans le refus s'installent aussi dans une relation qui confine parfois au pathologique. Provoquer le départ, bousculer les parents, c'est salutaire pour eux comme pour leur enfant.

IV - Associer les parents

1. Avant le séjour

Il faudrait dire : avant le **premier** séjour. Car il est rare qu'une première expérience n'entraîne pas, pour l'avenir, l'adhésion spontanée sinon enthousiaste des parents. Quand ils ne revendiquent pas l'organisation de nouveaux séjours... que l'enseignant soit prêt ou non à tenter une fois de plus l'aventure.

Les réunions préparatoires font d'abord place à l'information, elles permettent de répondre aux questions. Il est important que la présentation du séjour impose l'idée qu'il ne s'agit pas de vacances, qu'on va travailler, et que se construise à cette occasion une nouvelle dimension du travail de l'enfant : social, utilitaire, en prise sur la vie quotidienne, celle du groupe, celle du milieu.

Plusieurs réunions préparatoires peuvent permettre d'élargir le champ de préoccupation des parents et les associer à la préparation du séjour. Ainsi, on abordera les questions alimentaires, les besoins de l'enfant en matière de rythmes de vie et de sommeil... Le séjour sera alors un prétexte à une réflexion qui dépassera le cadre étroit de la transplantation.

Si le lieu de séjour n'est pas éloigné, on pourra organiser une visite collective des parents, préparée en collaboration avec les enfants.

L'organisation d'un séjour, c'est incontestablement l'occasion de rapprocher parents et enseignants, et d'élargir le champ de leurs échanges habituels. On va certes continuer à évoquer la lecture et l'orthographe, mais en resituant ces objectifs scolaires (si mutilants pour les enfants quand ils sont vécus comme des savoirs coupés de la vie) dans un ensemble de préoccupations plus sensibles. Au fil des années, on peut penser qu'une école qui privilégierait cette collaboration verrait le rapport des parents à école évoluer vers davantage de compréhension et de participation.

Le témoignage qui suit peut en donner un début d'illustration.

2. Les parents pendant la classe de neige

Cela se passait à Arrou, grosse bourgade du Sud de l'Eure-et-Loir, entre la Beauce et le Perche, dans une zone rurale à habitat dispersé. Quelques grosses exploitations agricoles s'accroissent au détriment de petites fermes familiales qui ne veulent pas mourir. Cette commune est dotée d'une école maternelle à deux classes, et d'une école primaire de cinq classes plus une classe de perfectionnement de secteur. Dans cette école exercent nos camarades M.-C. et B. Heurteaux.

LA CLASSE DE NEIGE

Depuis trois ans le collègue du C.M.2 part en classe de neige, grâce à une subvention du conseil général et à une autre du conseil municipal.

Ce collègue paraissait isolé. Il y a dans ce type d'expérience de classe transplantée un enthousiasme délirant au départ qui risque de diminuer au fil des années si on ne sent pas derrière soi (c'est-à-dire dans les familles) ce même enthousiasme à voir partir les enfants.

Celui qui se lance dans cette entreprise aime à sentir que tout le monde autour de lui participe activement à la réalisation de son projet.

A être seul à se battre pour convaincre les familles récalcitrantes, pour essayer de les aider matériellement... on perd des forces et on finit par se décourager. Les parents d'élèves doivent avoir leur rôle à jouer dans cette partie ingrate de préparation d'une classe de neige. Pour cela il faut qu'ils aient vécu la classe de neige de «leur» enfant d'une manière enthousiasmante. Après ils pourront aider.

En 1975 il s'est trouvé que nous avions un de nos fils en C.M.2 et faisait partie du «voyage».

LES RÉUNIONS DE PARENTS

La participation des parents à des réunions à l'école est souvent difficile à obtenir. Le fait d'avoir un enfant loin de la cellule familiale sera-t-il un motif suffisant ?

Mardi 25 février : Le départ a lieu à 14 h 30. Toutes les familles sont représentées. A 14 h 15 environ le car démarre.

De nombreuses photos ont été prises.

Dès le départ du car, réunion de tous les parents présents dans une salle de classe. D'un commun accord ils décident de se retrouver tous les mardis soir (pendant le mois de classe de neige) pour une veillée au cours de laquelle ils parleront du séjour à Fort-du-Plasne et étudieront toutes les possibilités d'échanges avec leurs enfants. Madame Depont est associée à nos veillées. Rendez-vous est pris pour le mardi 4 mars à 20 h 30.

Mardi 4 mars : Nombre d'enfants en classe de neige : 18 ; nombre de familles représentées : 15 ; familles empêchées et excusées : 2.

Nombre total de présents à la réunion (y compris enfants, frères et sœurs) : 33. La classe est bien pleine.

Mardi 11 mars : Seconde veillée. 18 familles, 43 personnes en tout, soit 26 grandes personnes et 17 enfants.

Jeudi 20 mars : Dernière veillée. Record d'affluence ; toutes les familles sont représentées ; 50 présents dont 31 adultes et 15 enfants.

UNE ACTIVITÉ POUR LES PARENTS: LA CORRESPONDANCE

Puisque les parents ont accepté de se réunir, il faut, pour les unir davantage, leur proposer une activité collective.

Correspondance écrite :

• On fait le tour des premières nouvelles reçues. Premier bilan de l'adaptation supposée des enfants.
• On regroupe toute la correspondance individuelle préparée par les parents pour faire un colis. On écrit à ceux qui n'ont rien. On vérifie que chaque enfant aura bien son petit mot dans le colis.
• Les enfants présents font des dessins pour leurs frères et sœurs.
• On regarde les premières photos du départ et les premières photos prises à Fort-de-Plasne qui ont pu être développées et tirées au labo de l'école. L'album de photos réalisé sera joint au colis.

Mais aussi correspondance sonore, nouvelle pour beaucoup de parents :

• On enregistre collectivement une bande magnétique. Le départ est difficile mais presque tous les présents disent leur petit mot au magnétophone. La bande des parents se termine par l'enregistrement d'un disque apporté par une maman.

L'expérience a montré que cette initiative répondait à un besoin précis — à en juger par l'intérêt croissant manifesté pour ces rencontres du mardi. Il semble que chacun attendait ces retrouvailles hebdomadaires. On y venait pour échanger des nouvelles mais aussi pour entendre nos enfants et surtout leur parler. Magie de la correspondance sonore.

LA VISITE AUX ENFANTS

Les parents ont naturellement envie d'aller voir si leurs enfants ne sont pas plus malheureux qu'ils ne le disent. Cette joie, si elle est née d'initiatives individuelles, risque de n'être connue que par les familles possédant une bonne voiture et sachant exactement ce que sera la route de montagne. La crainte de la neige et du verglas peut en arrêter beaucoup. Quelle a été la solution adoptée par les parents d'Arrou ?

• On met sur pied un déplacement de parents à Fort-du-Plasne les samedi 8 et dimanche 9 mars. Après accord de l'administration, la matinée de classe du samedi est reportée au mercredi, permettant ainsi aux «partants» de démarrer vendredi soir. 5 familles + Mme Depont vont ainsi aller en visite à la colonie, soit 11 grandes personnes et 5 enfants. Départ prévu à 17 h.
• On va charger M. Depont de trouver des chambres d'hôtel sur place.
• Les petits paquets individuels (friandises), trop volumineux pour être expédiés par la poste, seront regroupés et emportés par les visiteurs du week-end.
• Une maman se charge de faire des friandises (roses des sables) pour tous les enfants. A emporter vendredi. Initiative qui sera certainement très appréciée.

Comme prévu, seize personnes d'Arrou sont parties le vendredi après la classe (trois voitures pleines) sans oublier quelques paires de skis.

Voyage qui s'est déroulé sans histoire, sans verglas et sans neige.

Après une nuit à l'hôtel, le samedi matin, tout le monde se retrouve à la colonie de Dreux (Fort-du-Plasne). Matinée en classe avec les enfants. Après-midi sur les pistes du Cernois. On assiste à la leçon de ski. Pour trois familles sur cinq c'est le premier contact avec la neige. Contact parfois brutal pour le téméraire qui se hasarde à chausser les skis.

Qui ressent le plus de joie, lors de cette visite, l'enfant, ou ses parents ?

Ces parents, vont-ils préférer avoir leur enfant avec eux, tout à eux, pendant cette journée, ou le regarder vivre sa classe de neige ?

L'enfant, sera-t-il heureux de quitter ses copains et d'abandonner les activités qu'il vient de découvrir, pour accompagner ses parents ? Pour certains, ce sera peut-être vrai, mais probablement pas tous.

Pour quelques-uns, ce sera aussi une nouvelle et pénible séparation, avec un désir violent de regagner la maison familiale. Pour d'autres, dont les parents ne sont pas venus, un sentiment de frustration pourra gâcher le séjour.

Retour à la colo, en classe, puis dîner des enfants.

Nous revenons leur dire bonsoir dans les dortoirs.

Nous avons ainsi assisté à une journée complète en classe de neige.

Nous avons trouvé dix-huit enfants en pleine forme avec de belles couleurs, très heureux et déjà (à part quelques exceptions) bien débrouillés en ski.

Nous avons trouvé des locaux parfaits, très fonctionnels et une ambiance générale très agréable.

A peine plus d'une semaine après leur départ, ils nous ont paru bien adaptés à cette vie en groupe et pourtant, pour beaucoup, c'est leur première séparation d'avec leur milieu familial et leur première expérience de vie collective.

Dimanche matin : C'est sans doute le plus beau cadeau que nous leur ayons apporté : la neige était là. Nous avons pu voir le chalet et la prairie sous la neige.

Les parents sont redevenus enfants et les parties de boules de neige furent très animées dans la prairie. Les adultes ne faisaient pas le poids.

Il est tombé à peu près vingt centimètres de neige au Cernois.

Après le déjeûner nous avons fait nos adieux. Pas un pleur, pas un pincement de cœur (apparent tout au moins). Nous ne pensons pas qu'il y en ait eu beaucoup de contenus. Ce qui nous a prouvé qu'ils sont heureux. Nous pensons que le caractère collectif de notre visite à fait plaisir à tous les enfants. C'est un peu d'Arrou que nous leur apportions et aussi la bise du papa et de la maman.

Ce doit être important que nous soyions venus en groupe et non en tant que M. X ou M. Y venant voir «sa» fille ou «son» fils. Nous étions aussi porteurs de tous les paquets individuels. Nous avions veillé à ce qu'il y en ait un pour chacun.

D'un commun accord, nous avions convenu de ne pas couper nos enfants de leur milieu. Nous n'avons pas voulu les sortir de la colonie pour qu'ils prennent leur repas avec nous.

C'est sûrement une des raisons pour lesquelles tout s'est bien passé. Enfin, pour nous, parents, ce fut une occasion unique de vivre quarante-huit heures ensemble, de côtoyer les enseignants, de les connaître sous un jour différent.

Nous nous rencontrons souvent mais nous nous connaissons bien mal. Une telle expérience est une occasion formidable de se mieux connaître et, nous l'espérons, de nous apprécier davantage.

Nous revenons de ce week-end convaincus, que grâce à nos enfants et à leur maître, grâce à cette classe de neige, il s'est passé quelque chose à Fort-de-Plasne... Tout comme il s'est passé quelque chose d'inoubliable, à Arrou, pour toutes les familles concernées par la classe de neige 75.

V - Témoignages sur la préparation d'un séjour en autonomie

1. Des enfants de l'école de la rue Vitruve vont effectuer une tournée de cirque

«... Puis nous quitterons le Vieux Logis et nous irons présenter le cirque de village en village, jusqu'à Bayonne.

Le plan était fait, on passe aux préparatifs ; deux enfants s'occupent du billet de train ; d'autres font la liste du trousseau minimum ; un groupe s'occupe du matériel collectif à emporter (papier, peintures, feutres pour confectionner les affiches du cirque, camping-gaz, gamelle, duvets pour la tournée) ; un autre dresse la liste des stocks de provisions à commander ; un autre se charge d'écrire aux écoles, collectivités et notables de la région pour annoncer notre arrivée.

Nous préparons le budget. L'école recevait, depuis 1971, une subvention de la ville de Paris destinée à financer le départ des enfants en classes vertes. Cette année, la subvention est de 30 000 F pour l'ensemble de l'école ; l'équipe des maîtres ayant décidé de la partager proportionnellement au nombre d'enfants partant dans chaque groupe, la part de subvention versée au cirque couvre juste les frais de location et les charges. Restent à payer la nourriture, le voyage aller et retour et les frais d'entretien. Pour ce, on pourrait compter sur la participation des parents et les recettes du cirque.

Grande discussion pour décider de savoir la somme à demander aux parents. «Ils ne doivent rien payer, disent certains, parce que c'est pas eux qui ont voulu qu'on parte.» — «D'accord, rétorquent les autres, mais si on partait pas ils devraient nous payer la bouffe tous les jours.» — «Ah ! oui, ça c'est vrai.» On décide enfin de leur demander le montant de quatre semaines de nourriture. Enquête auprès des familles pour savoir ce que chacune dépense pour nourrir son enfant ; le groupe chargé de l'enquête fait part de ses conclusions : ça varie entre cinq et douze francs par jour, la moyenne se situant autour de 10 francs. Les parents paieront donc quatre semaines de nourriture et si la gestion est bonne, si nous gagnons de l'argent avec le cirque, si le séjour est plaisant, si... nous pourrons nous offrir une cinquième semaine supplémentaire, sans rien demander à Vitruve ni aux parents. «Et s'il y en a qui veulent rentrer au bout de la quatrième semaine ?» demandent quelques inquiets. On discute de cette éventualité ; il est décidé que tout le monde se plierait à ce qu'aura décidé la majorité.» (1)

(1) Extrait de *En sortant de l'école*, Casterman E3.

2. Des enfants de l'école du Grand Jardin (Chartres) préparent leur second séjour

En début d'année, je reparle de classe verte en proposant d'emblée une classe de mer.

Octobre/novembre : On en discute en classe et les enfants parlent de la nécessité de s'organiser et de préparer le séjour ; une équipe «classe verte» composée de cinq enfants va être l'équipe de coordination. Ces enfants vont à la gare chercher les tarifs, font les comptes en fonction de constantes que je donne. On s'aperçoit que le budget est largement déficitaire ; en effet environ 3 000 francs manquent pour le bon équilibre des comptes. Un long entretien est consacré à la recherche de solutions pour pallier ce trou :

— récupération de vieux métaux, batteries hors d'usage, journaux, cartons, afin de les revendre au ferrailleur ;
— participation à la foire de la Saint-André en vendant des bibelots récupérés eux aussi, par-ci, par-là ;
— aller en forêt ramasser des champignons, des fleurs pour les revendre au marché ;
— organiser une grande kermesse-spectacle ;
— organiser la vente de notre journal sur le quartier ;
— faire des gâteaux et les vendre à l'école normale (dont on dépend) ;
— chercher des locaux moins chers.

Le normalien en stage dans ma classe, a une piste pour des locaux dans le Jura. Un enfant écrit à l'adresse indiquée mais ne recevra qu'une réponse négative.

En décembre, 4 enfants et moi allons chez le ferrailleur afin d'y revendre tout ce que les enfants ont récupéré : une machine à laver, une cuisinière en fonte, deux étaies de maçon, du plomb, du cuivre, etc. Cruelle déception : le contenu d'une estafette ne nous rapporte que 15 francs !

A peu près à la même époque, une dizaine d'enfants se relaient pour tenir le stand de vente à la foire (cette foire annuelle rassemble toute sorte de camelots). Bilan financier : on y gagne 600 F.

Pour Noël, un groupe d'enfants fait des cartes de vœux. Bilan : 50 F de gain.

Quand janvier arrive, nous sommes toujours sans locaux. Trois enfants se rendent au syndicat d'initiative de Chartres afin de relever les adresses de syndicats d'initiative en province et à la montagne (la plupart d'entre eux préfèrent la montagne à la mer. Les réponses qui nous parviendront seront toutes ou négatives ou trop onéreuses. Elles sont négatives parce qu'elles nous proposent des conditions de petits touristes nourris, logés, animés que les enfants refusent.

Fin janvier, un père d'élève me fournit une adresse dans les Alpes près de Grenoble, par l'intermédiaire de l'A.R.O.E. V.E.N. Les conditions de prix ont d'abord été définies oralement : nous étions d'accord pour 7 000 F pour trois semaines, on verra plus loin comment nous avons été quelque peu surpris par la suite.

En février, lors d'une réunion de parents, il est décidé par les parents l'augmentation de leur participation, qui passe de 400 à 450 F. Un enfant retourne à la gare reprendre les tarifs pour Grenoble et l'équipe de coordination refait les comptes. Le budget s'équilibre à peu près.

Lundi 23 février, on se réunit les enfants et moi-même pour définir les travaux, les pistes possibles d'organisation à étudier avant le départ et pendant le séjour.

Avant le séjour :
— organisation des responsabilités et tâches d'intendance et de vie de groupe ;
— organisation ou essai d'organisation des journées ;
— étude préalable de la géographie et de la géologie du secteur ;
— organisation des menus ;
— étude préalable de la faune et de la flore du secteur ;
— organisation de la kermesse.

Je remarque que les deux enfants ne participant pas à la classe verte (pour raison de santé et de communion solennelle) s'investissent et choisissent tous deux des travaux quant à la préparation du séjour ; mais d'autre part je note aussi que un ou deux enfants partant eux en classe verte refusent pour le moment de s'investir dans tout travail de préparation du séjour.

Le séjour apparaît maintenant beaucoup plus réel, on s'attache désormais à la préparation matérielle. Chacun s'y voit déjà !... Mais l'optimisme est vite éteint : les prix qu'on nous demande à présent annulent toute espérance de départ vers ce lieu ! (4 000 F de location + 1 000 F par jour de chauffage). Nous sommes maintenant coincés par le temps et je fais moi-même d'autres démarches pour un autre lieu et on s'arrête à l'unique possibilité qui nous est offerte : une école désaffectée dans le parc naturel du Morvan. Le type de préparation reste inchangé et chacun se met au travail mais avec de nouveaux documents.

Fin février, je demande en conseil de coopérative à ce qu'il y ait une réunion par semaine pour travailler et discuter de la classe verte et de l'état des travaux. Ma proposition est acceptée, mais dès la mi-mars les enfants réclament et obtiennent de consacrer plusieurs fois par semaine des temps collectifs réservés à la classe verte. De même, on programme une réunion pour travailler sur les menus. **Le 21 mars,** la cuisinière recrutée personnellement (c'est ma mère), vient en classe et on laisse parler nos papilles gustatives : premier temps : chacun dit ce qu'il aime, ce qu'il a envie de manger là-bas, ce qu'il a envie de cuisiner, les idées fusent, tour à tour originales, classiques, onéreuses, banales, économiques, exotiques... On classe les aliments selon leur ordre d'arrivée sur la table. 2e temps : trois enfants veulent organiser tout ça par jour, par repas, par catégorie.

Mardi 24 mars : Carole, une enfant de l'équipe de coordination des travaux va à la gare de Chartres porter le billet de train et la demande de réservation.

Jeudi 26 mars : Il faut travailler sur le plan du préau pour se le partager afin d'organiser les stands pour la kermesse fixée le 25 avril. Nous sommes maintenant fin mars, la date de départ est fixée au 6 mai. Il ne nous reste que trois semaines compte tenu du fait des vacances de Pâques. Ce témoignage est livré tout de go, il faudrait maintenant en faire l'analyse, analyse qui mettrait en avant comme première question : Et les parents ? On ne peut que remarquer leur quasi-absence pour la préparation de ce séjour. Deux réunions de parents à l'école, consacrées au thème de la classe verte n'ont pu réunir chacune que cinq ou six familles sur 22. Alors ?... Et après ? Après cette préparation en classe, quelles répercussions sur le séjour ? Quelle réelle prise en charge ? Quel déroulement, quelles difficultés pendant ces trois semaines ? Quelle analyse d'un tel séjour ? Un second dossier consacré au même thème va paraître après celui-ci, tentant d'approfondir les différentes démarches qui ont pu être citées à titre de témoignages dans ce dossier-ci ; tentant aussi de se poser des questions de fond par rapport au phénomène encore assez discret des classes-nature, classes-transplantées, classes **ailleurs...**

Et les lendemains qui chantent

«C'est dommage que ces réunions se terminent. C'est merveilleux de se retrouver en tant que parents pour entendre nos enfants parler. Je vois que nos enfants ont passé un bon séjour. Nous remercions M. Depont pour son dévouement et sa gentillesse auprès de nos enfants.» (Mme Thierry)

L'expérience originale que nous, parents, avons vécue nous a permis de participer davantage et d'être plus sensibles à tous ces aspects cachés du problème. Il est impossible que là encore les rapports humains n'en soient pas modifiés.

Nous nous devons de nous sentir totalement engagés dans ce type d'expérience en dehors de tout le plaisir que nous pouvons en tirer.

Parents heureux qui ont l'Ecole qu'ils désirent pour leurs enfants. Et quand ces enfants seront parents...

Dominique a dix-sept ans.

Quelle que soit la manière dont il a vécu sa scolarité, et je sais qu'elle ne lui a pas apporté que des satisfactions, il ne peut pas être systématiquement braqué contre les enseignants et l'école en tant qu'institution. Et combien de personnes le sont, pourtant ?

L'expérience qu'il a vécue peut infléchir le type de relation qu'il aura demain, avec les maîtres de ses enfants, dans un sens qui nous paraît intéressant.

Si nous souhaitons que les parents soient, à nos côtés, des militants au service de l'école, il faut à mon avis, qu'ils passent d'abord par une phase où ils se sentent bien, à l'école et dans leurs relations avec les enseignants.

Ce type d'expérience que nous avons vécu peut les y aider.

Cette merveilleuse aventure vécue par les parents des enfants d'Arrou semble subordonnée au fait que Marie-Claire et Bernard Heurteaux étaient parents d'élève eux-mêmes, disponibles, et solidaires de leur collègue en classe de neige. Nous serions heureux d'apprendre qu'elle a été possible sans que ces trois conditions aient été satisfaites.

LISTE DES DOSSIERS PÉDAGOGIQUES (D.P.) DÉJA PARUS

Les titres en italique concernent le second degré

1 Le limographe à l'école moderne
4 L'écriture
8 L'imprimerie et le journal scolaire
22 Raisonnement mathématique en maternelle
25 Organisation de la classe au C.P. et au C.E.
26 *La pédagogie Freinet au second degré*
27 *L'enseignement des langues au second degré*
38 Méthode naturelle en histoire-géographie
44 *Une méthode naturelle d'apprentissage de l'anglais en sixième*
45 *Les conférences d'élèves*
49 Discussion sur la formation scientifique
50 *Un essai de correspondance scientifique au premier cycle*
51 Comment démarrer en pédagogie Freinet
53 *Transformation et matrices (math second degré)*
54 L'observation libre au C.E.
55 *Les prolongements du texte libre*
59 *Une adolescente naît à la poésie*
73 Expérimentation en sciences à partir des questions d'enfants
76 *Incitation à l'expression au second degré*
77 *Fichier «sciences du discours» (second degré)*
78 *Histoire et géographie au second degré*
79 Recherches sur l'expression orale
81 *Incitation à la lecture au second degré*
82 *Exposés et débats au second degré*
87 *Fiches de lecture au second degré*
88 *Arts plastiques et graphiques au second degré*
96 La correspondance naturelle
97 La lecture
100 Comment nous utilisons la B.T.
101 L'évolution du journal scolaire
105 La bande dessinée (I)
106 La bande dessinée (II)
109 La lecture
110 La poésie à l'école
111 L'orthographe populaire
116 La sérigraphie à l'école
117 *Langues, essais d'application de la pédagogie Freinet*
119 La documentation audiovisuelle
120 Les équipes pédagogiques (I)
121 Les équipes pédagogiques (II)
122 *Des jeux pour animer un groupe*
123 *Le dessin au second degré (I)*
131 *Le dessin au second degré (II)*
134 Premiers regards sur la pédagogie Freinet
135 Réalités de l'enseignement spécialisé
138 Le journal scolaire en 1980
141 La formation à l'I.C.E.M.
153 Organisation coopérative de la classe

Numéros doubles

12-13 *Les sciences au second degré*
15-16 *mathématiques au second degré*
28-29 Initiation au raisonnement logique
32-33 *L'enseignement mathématique*
34-35 La coopérative scolaire
62-63 Mathématique naturelle au C.P.
69-70 L'organisation de la classe maternelle
71-72 L'expression du mouvement en dessin
83-84 L'écologie et l'enfant
85-86 Le français à l'école élémentaire
89-90 *La poésie*
98-99 *Le journal scolaire au second degré*
107-108 *Organisation de la classe au second degré*
112-113 *Pour l'enseignement du français au second degré*
114-115 *Rénovation pédagogique au C.E.S.*
124-125 *La part du maître au second degré*
126-127 *Histoire et géographie au second degré*
132-133 *Biologie, sciences physiques*
136-137 *Plaidoyer pour l'expression libre*
139-140 La part aidante du maître
142-143 *Réponse au plaidoyer pour l'expression libre*
147-148 *Le journal scolaire au second degré*
149-150 Histoire partout, géographie tout le temps
151-152 Les ateliers d'expression artistique
157-158 *Voyage-échange au second degré*
159-160 Expresssion sonore et musique
161-162 Des classes transplantées

Numéros triples

41-42-43 Raisonnement logique en maternelle
56-57-58 Mathématique libre au C.E.2
91-92-93 Musique libre
102-103-104 *Live English (L'anglais en direct)*
128-129-130 Perspectives de l'éducation populaire
144-145-146 *Comment démarrer au second degré*
154-155-156 L'enfant et la documentation

Adresse de la rédaction : L'Educateur, I.C.E.M., B.P. 109.

Abonnement : P.E.M.F., B.P. 109, 06322 Cannes La Bocca Cedex. C.C.P. 1145-30 D Marseille. Prix de l'abonnement (15 numéros + 5 dossiers) : 136 F.

Directeur de la publication : Guy CHAMPAGNE • **Abonnements** : P.E.M.F., B.P. 109, 06322 CANNES LA BOCCA CEDEX, C.C.P. 1145-30 D Marseille
© I.C.E.M. 1981 • N° d'édition : 1405 • N° d'impression : 5398 • Dépôt légal : septembre 1981 • N° C.P.P.A.P. : 53280 • Imprimerie C.E.L. Cannes

La revue ART ENFANTIN et créations devient :

Créations

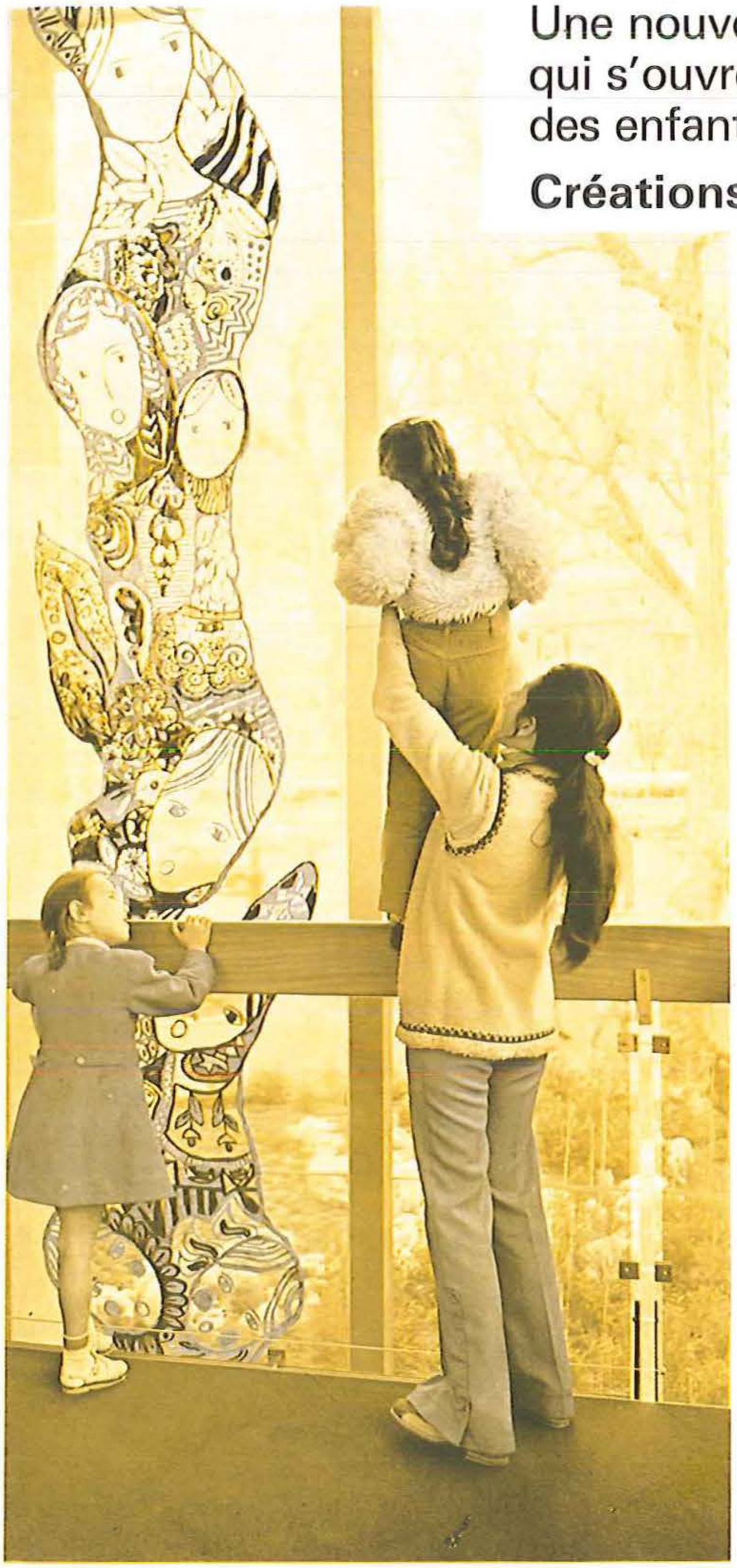

Une nouvelle formule
qui s'ouvre à toutes les formes d'expression des enfants, des adolescents et des adultes.

Créations paraît désormais 6 fois par an.

Créations publie dans chaque numéro :

— des témoignages de classes, d'artisans et d'artistes créateurs ;
— des poèmes d'enfants, d'adolescents, d'adultes ;
— des fiches techniques ;
— des informations diverses.

Créations veut faire découvrir à tous le plaisir de créer dans tous les domaines.

L'abonnement d'un an : 85 F (étranger : 103 FF) auprès de P.E.M.F., B.P. 109, 06322 Cannes La Bocca Cedex. C.C.P. Marseille 1145-30 D.